

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333**
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL

En vedette cette semaine
Les "VOYAGER ROUGES"
A partir de
16900*



DUVALLON Transport et
préparation
inclus.
CHRYSLER PLYMOUTH LITE
2015, boul. Charest, Ste-Foy 687-5510

LUNDI 3 JUILLET 1989

QUÉBEC, 93^e ANNÉE, NO 187
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL-ÎLES DE LA MADELEINE-GASPE-RIVIERE-AU-RENARD-PERCÉ-ARBITER-50¢

35¢

QUÉBEC

La superficie du Domaine Maizerets doublera bientôt

Le Domaine Maizerets, situé à Limoilou, bénéficiera bientôt d'une étendue presque deux fois plus grande que la surface qu'il occupe actuellement. **A-3**

Aucune trace du village de Stadaconé

À la fin de deux mois de fouilles, les archéologues sont formels : le mystérieux village iroquoien de Stadaconé ne se trouve pas sous la « grande place ». **A-3**

LE QUÉBEC

Plus de \$100 milliards pour la Régie des rentes en 2035

En l'an 2035, les Québécois devront payer plus de \$100 milliards courants à la Régie des rentes pour couvrir les dépenses d'une seule année du régime. **A-16**

LE MONDE

« L'archipel du Goulag » sera publié en URSS

L'Union des écrivains soviétiques a décidé de publier « L'Archipel du Goulag », le livre majeur d'Alexandre Soljenitsyne, dont l'exclusion est également annulée. **A-8**

Haro sur le « crack » en Floride : 2,200 arrestations

Dans une opération sans précédent, la police de Floride a pourchassé en fin de semaine vendeurs et consommateurs de « crack », la cocaïne du pauvre. **A-9**

LE SPORT

Les Expos malmènent les Astros 13-2

Les Expos se sont vengés des Astros, qu'ils ont battus 13-2, et acquis les services du lanceur gaucher Zane Smith des Braves d'Atlanta. **S-2 et S-3**

Tammie Green remporte la Classique du Maurier

Tammie Green a résisté à une poussée tardive de Pat Bradley pour remporter la Classique du Maurier par la marge d'un coup, hier, à Beaconsfield. **S-5**

LES ARTS

Voyages dans l'arrière-pays et voix d'outre-tombe

Les animateurs de la radio de Radio-Canada se promèneront en province cet été. Parmi eux, on remarquera Chantal Jolis, qui fait une rentrée en douce. **B-5**

L'ÉDITORIAL

La taxe nationale doit être apparente

La taxe fédérale sur les produits et services ne doit pas être cachée mais au contraire harmonisée avec celles des provinces, pour plus de transparence. **A-14**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5
Le Canada	A-12 à A-16
Le Monde	A-7 à A-9
Annonces classées	B-7 à B-13
Arts	B-4 à B-6
Automobiles	B-1 à B-3
Bandes dessinées	S-15
Bridge	B-10
Décès	B-14
Économie	A-15
Éditionnel	A-14
Feuilleton	B-9
Horoscope	B-10
Mots croisés	B-8
Mot mystère	B-8
Où aller à Québec	B-6
Patron	B-12

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents devenant modérés. Maximum de 26 à 28. Demain : nébulosité croissante. **S-16**

La moitié des Canadiens considèrent la possession de marijuana comme un crime

TORONTO — Durant les 12 dernières années, l'opinion publique face à la possession de marijuana ne s'est pas adoucie. Près de la moitié des Canadiens, soit 49 %, jugent que la possession de petites quantités de marijuana doit demeurer un acte considéré comme criminel.

par LORNE BOZINOFF
ET PETER MACINTOSH
GALLUP CANADA INC.

Ce résultat est le plus élevé jamais enregistré par la firme

Gallup depuis qu'elle a commencé à sonder l'opinion publique sur la question, en 1977. À ce moment-là, 35 % des répondants désapprouvaient la possession de marijuana. En 1980,

Sondage Gallup

cette attitude était adoptée par 36 % des Canadiens. Cinq ans plus tard, 40 % des gens interrogés partageaient ce point de vue.

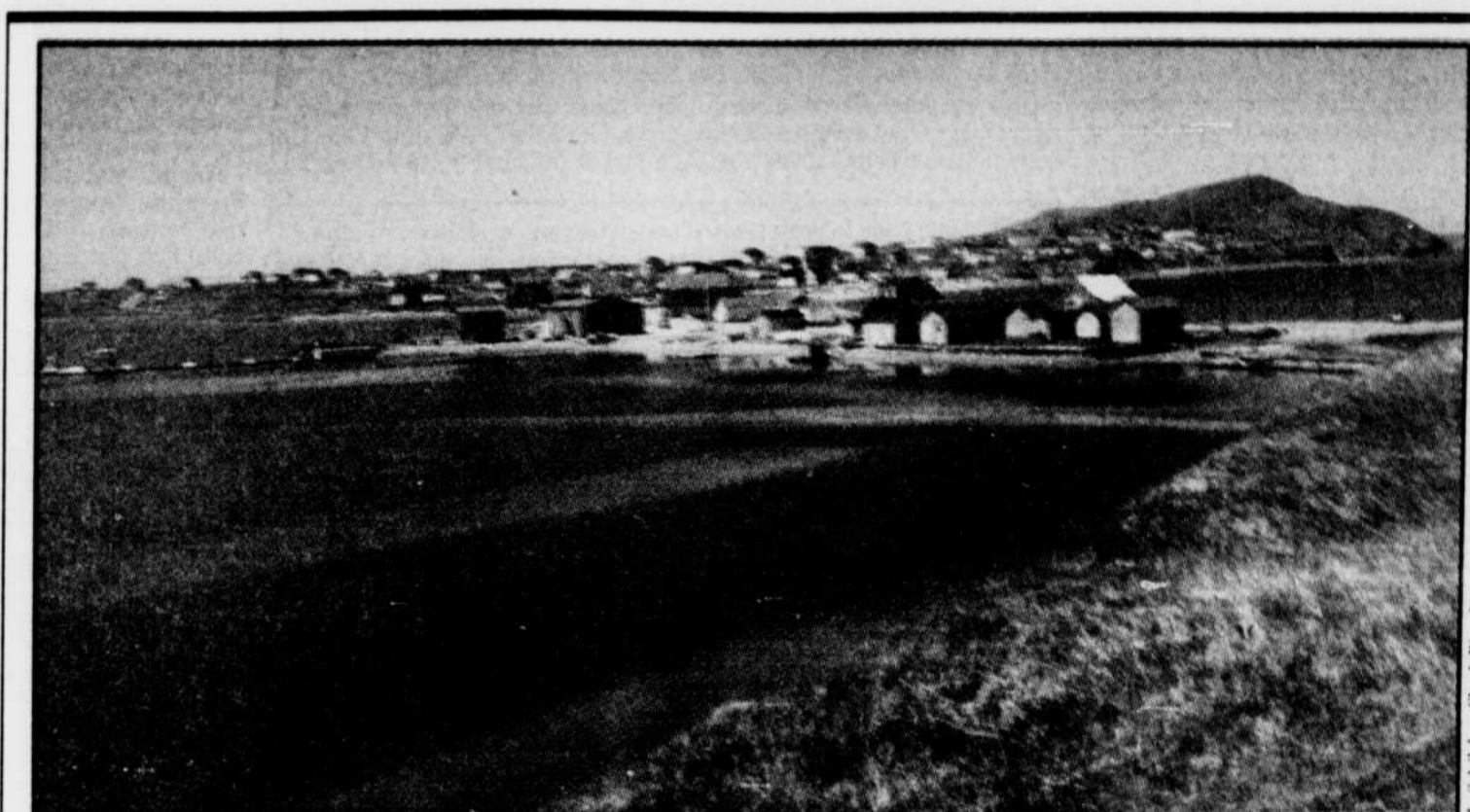
Seulement 31 % des répondants considéraient que la possession de marijuana devrait

entraîner une réprimande égale à une contravention de stationnement. Cette statistique est en baisse. Entre 1977 et 1980, 36 % des Canadiens n'avaient rien contre la simple possession de petites quantités de marijuana.

Le nombre de Canadiens désignant la décriminalisation de la possession de marijuana, a évidemment diminué. À peine 17 % des Canadiens encourageaient cette légalisation, comparativement à 21 % en 1985. En 1980, ce chiffre atteignait 22 % et en 1977, 23 %.

La Loi sur les narcotiques a été adoptée en 1970. Les peines pour simple possession de drogue varient selon l'acte d'accusation. Si la personne appréhendée est accusée d'une

Suite A-2, Gallup...



Découvrir les Îles-de-la-Madeleine, c'est découvrir la liberté et l'immensité.

Les Îles-de-la-Madeleine : un petit paradis en plein coeur du golfe

CAP-AUX-MEULES — Dunes dorées et lagunes bleues, plages infinies de sable fin, jolis ports aux mille petits bateaux, « buttons » verdoyants rasés par le vent marin, villages de maisonnettes aux couleurs vives qu'on dirait semées à la volée, caps et falaises rouge grenat...

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Voilà autant de suggestions de déclics photographiques pour les milliers de touristes qui ont commencé à envahir l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, un petit paradis de 55,000 acres de terre, créé entre le ciel et l'eau, en plein coeur du golfe de Saint-Laurent.

Mer, plages et liberté

L'archipel, ce sont 300 kilomètres de plages qui étaient fréquentées, bien avant Jacques Cartier, pour la chasse aux phoques, par les Basques et peut-être aussi par les Vi-

kings. Il a été le théâtre, au fil des siècles, d'au moins 400 naufrages.

Ce sont aussi une dizaine d'îles placées en forme d'hameçon et dont les six principales se nomment Havre-Aubert, Cap-aux-Meules, Havre-aux-Maisons, la Grosse-Île, l'île de l'Est et Grande-Entrée. La route 199 traverse collines et « buttons », chevauche dunes et lagunes pour les relier, sur une distance d'une centaine de kilomètres, au moyen de ponts et de chaussées.

L'archipel

Au sud-ouest, face à l'île

d'Entrée, devant laquelle on file en arrivant par bateau, l'île du Havre-Aubert et la dune « Sandy Hook » se profilent en un large crochet. Plus haut, du côté opposé, la Grosse-Île, l'île de l'Est, l'île d'Entrée, et les dunes de la Pointe-aux-Loups, de la Pointe-de-l'Est et de l'Échouerie forment une boucle. L'île du Cap-aux-Meules, et celle du Havre-aux-Maisons forment, au centre, le coeur de l'archipel pendant que les dunes du nord et du sud s'étendent de haut en bas, servant de lien à l'ensemble.

Plus loin, au nord, se trouvent les réserves fauniques de l'île Brion et du Rocher aux Oiseaux, et, ici et là, surgissent plusieurs autres petites îles de moindre importance.

Un survol

Découvrir les Îles-de-la-Madeleine, c'est découvrir la liberté et l'immensité.

Collines et « buttons » y sont verdoyants, mais on dirait qu'il n'y pousse que des maisons et des « poteaux ». Les arbres sont peu nombreux : les feuillus sont rares et les conifères comme écrasés par le vent marin, ce qui ajoute une note de charme et d'exotisme au paysage.

L'île du Cap-aux-Meules

Suite A-2, Îles...

Autres textes
en page A-6

Beauceville troublée à son tour

La police convainc un forcené de se rendre

BEAUCEVILLE — Pour la troisième fois en moins d'une semaine, les membres du Groupe tactique d'intervention (GTI) de la Sûreté du Québec ont été appelés à intervenir afin de faire entendre raison à un forcené qui s'était barricadé dans sa demeure avec une arme à feu.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Après Beauport, il y a une semaine, et Saint-Philémon, de lundi à mercredi, c'est à Beauceville que le GTI a été appelé à la rescousse, en plein milieu de la nuit, hier matin.

Les événements se sont mis en branle vers minuit. Les policiers du poste de Saint-Georges reçoivent un appel d'un individu de 27 ans, Mario Busque, qui menace de s'enlever la vie.

À leur arrivée à son domicile, au 115, rue Poulin Bizier, au bout d'une rue située dans un paisible quartier résidentiel, les agents sont accueillis par l'individu, qui leur profère des menaces, en pointant son arme à feu de calibre 30-06 en leur direction.

Selon des informations glanées sur les lieux, le forcené, en état d'ébriété avancée, voulait

manifestement provoquer les policiers dans le but d'être abattu. Après quelques minutes de ce petit manège, l'homme s'est finalement barricadé dans sa demeure.

La femme du forcené, ainsi que son fils de trois ans, avaient réussi à quitter les lieux peu de temps après le début de sa crise.

Les appels téléphoniques des policiers de la Sûreté du Québec demeurant sans réponse, il a donc fallu faire appel à nouveau au GTI, qui est arrivé sur place vers 2 h. Une dizaine de maisons du secteur ont été évacuées et la circulation y a été interdite. Le quartier général de l'escouade a été installé près de là, au sous-sol de l'école secondaire Saint-François.

Un contact téléphonique a finalement été établi durant la nuit et les négociations avec le

Suite A-2, Forcené...



Un enquêteur de la Sûreté du Québec est allé récupérer, en fin d'avant-midi, l'arme du forcené, à son domicile de la rue Poulin Bizier.

Les Expos tout près de la rentabilité

MONTREAL — Le club de baseball des Expos, qui survit depuis 20 ans à Montréal, retrouvera probablement cette année les sentiers de la rentabilité.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Son président, M. Claude Brochu, qui entame sa troisième saison à la tête du club, ne peut cependant pas en être certain : « On ne vend pas une équipe de baseball comme n'importe quel produit, pour la bonne raison que d'une année à l'autre, on ne connaît pas le produit », explique-t-il au cours d'une entrevue.

Que l'équipe connaisse une bonne saison, comme elle semble partie pour le faire, et c'est la rentabilité assurée pour la compagnie que tient à bout de bras M. Charles Bronfman, grand amateur de baseball et par ailleurs coprésident du conseil de Seagram.

Au contraire, si le club perd partie après partie, comme l'an dernier, les pertes s'accumulent.

Le baseball, affirme Claude Brochu, c'est du show business. Une grosse organisation en apparence mais une PME en réalité. Avec des revenus de \$40 millions, les Expos font couler plus d'encre que Seagram, qui a pourtant \$9 milliards d'actif et \$5 milliards de chiffre d'affaires, souligne le président.

Cette saison, la direction des Expos avait prévu qu'avec 1,6 million de spectateurs au Stade olympique, le budget du club pourrait retrouver l'équilibre. Mais comme les Expos viennent d'embaucher un nouveau lanceur qui coûtera \$1 million de plus que prévu, ce sont maintenant 150,000 spectateurs de plus qu'il faudra pour éviter les pertes.

Les Expos n'ont connu que cinq fois dans leur histoire des assistances de plus de 1.75 million. Depuis 1968, le club a accumulé des pertes de \$35 millions.

Du pain sur la planche

Premier francophone et premier homme d'affaires à se retrouver à la tête des Expos, Claude Brochu raconte que le mandat que lui a confié Charles Bronfman est d'améliorer l'assistance aux matchs, d'améliorer l'équipe et de ne pas faire de déficit.

« M. Bronfman ne pense pas faire de profits avec les Expos, mais il tient maintenant à ce que l'équipe fasse ses frais », dit l'ancien vice-président marketing de Seagram, dont le bureau est orné d'un portrait du « boss ».

Pour y parvenir, la direction des Expos n'avait pas d'autre choix que d'augmenter les revenus. « Les dépenses sont des salaires à 70 % (payés en dollars US) et on ne peut pas avoir un club champion avec des joueurs à petit salaire », explique M. Brochu.

Le club de baseball a donc renégocié à la baisse le loyer qu'il paie à la Régie des installations olympiques pour l'occupation du stade. Il a augmenté les

Suite A-2, Expos...

Suites de la première page

Îles...

est la capitale régionale avec ses institutions : bureaux gouvernementaux, hôpital, cégep, école polyvalente, centrale thermique, restaurants, hôtels et grands magasins. Dominée par la « Butte du vent », c'est aussi le port d'entrée, en provenance de Souris, Île-du-Prince-Édouard, aussi bien que de Montréal (en été) et de Matane (en hiver).

Ancienne base de pêche, « La Grave » (mot tiré de grève) de l'île du Havre-Aubert est devenue un centre d'attraction touristique avec sa plage, ses musées, et ses boutiques d'artisanat pendant que la région de Bassin conserve la plus importante réserve forestière de l'archipel.

L'île du Havre-aux-Maisons a quelque chose de bucolique. On dit même que c'est la plus belle de toutes. Un « tour » de la « butte chez Mounette » a tout ce qu'il faut pour convaincre. L'île a traditionnellement joué un rôle dominant dans le domaine de la pêche, mais elle se cherche aujourd'hui une vocation nouvelle sur le plan agricole.

Surtout habitée par des anglophones, la Grosse-Île est celle de la mine de sel Seleine, plus ou moins fermée, depuis six mois, en raison d'un conflit de travail. C'est également celle qui attise l'humour des Madelinots, à cause de son éolienne de \$6 millions qu'Hydro-Québec n'a jamais pu faire fonctionner.

L'île de l'Est est, avec l'île Brion, une réserve faunique provinciale où l'on peut observer près de 200 espèces d'oiseaux, dont le héron bleu et le plumier siffleur, en voie d'extinction.

Surtout habitée elle aussi par des anglophones, l'île de Grande-Entrée est, enfin, celle du plus grand port de pêche au homard de l'archipel. On y fait la culture des moules et des huîtres.

Le chasseur d'images trouvera plus spécialement dans les falaises de « Belle Anse », près de Fatima (île du Cap-aux-Meules), à la halte routière de la dune du sud (île du Havre-aux-Maisons) de même qu'à la Pointe Old Harry, ces paysages de cartes postales où la mer a sculpté tourelles, rochers troués et cavernes dans le rouge du roc bordant la plage.

Forcené...

jeune homme, qui travaille à Beauceville, se sont poursuivies jusqu'à 11 h 15, en fin d'avant-midi. Tel qu'il a été convenu avec les policiers, l'individu est finalement sorti sans son arme, les mains en l'air.

Aucun coup de feu n'a été tiré pendant les 11 heures qu'a duré le siège.

Le jeune homme a aussitôt été conduit au quartier général de la Sûreté du Québec, boulevard Pierre-Bertrand, à Québec, afin d'y subir un interrogatoire. Un médecin a également été demandé afin de tracer son profil psychiatrique.

Aucun brin de malice

Quelques instants après avoir obtenu l'autorisation pour regagner leur résidence, les citoyens de la rue Poulin Bizier s'étaient rassemblés en petits groupes pour discuter de cet événement, qui est venu bouleverser la quiétude de leur week-end.

« Il demeure à cet endroit depuis deux ans, mais on ne se voisine pas tellement », mentionne une voisine.

« Moi je pense qu'il voulait faire un show, ajoute un autre citoyen. Ce n'est pas un gars violent. Il n'avait aucun brin de malice. »

En attendant sa comparution aujourd'hui, au palais de justice de Québec, sous des accusations de menaces et d'avoir braqué une arme à feu, Mario Busque demeure incarcéré au centre de détention de Québec.

Expos...

droits qu'il perçoit pour la diffusion des matchs à la radio et à la télévision et il a accru les revenus tirés des boutiques et restaurants du stade.

Selon M. Brochu, les revenus que tire le club des restaurants sont passés de \$3.25 à \$5.25 par spectateur. L'achat de souvenirs rapporte maintenant \$1.20 par amateur comparativement à \$0.70.

Quelque 40 % des revenus du club proviennent de la vente des billets et des dépenses des spectateurs pour le billet (prix moyen de \$7), la bière, la bouffe et les souvenirs. Le reste vient des droits de diffusion.

L'aménagement du stade a été retouché pour avoir l'air plus chaleureux, mais il reste encore beaucoup à faire pour humaniser l'immense amphithéâtre, reconnaît le président des Expos. Avec une capacité de 60,000 places, le stade a en effet l'air désespérément vide même les jours de grande assistance, c'est-à-dire quand le club joue devant 30,000 personnes.

M. Brochu voudrait faire disparaître 15,000 sièges à l'aide d'écrans amovibles pour améliorer l'ambiance, mais ce ne sera pas pour cette année. Il faut d'abord une entente avec les propriétaires du stade.

Montréal ne sera jamais une ville de baseball comme Los Angeles, Chicago ou New York. « On a appris à se contenter de peu, convient le président des Expos, mais selon lui, Montréal se compare avantageusement aux villes américaines de même taille. Les Expos ne seront jamais un club riche, mais ils seront encore là dans 20 ans, assure-t-il.

Gallup...

première offense de possession de marijuana, une simple poursuite sommaire sera entreprise par la Couronne. Cette poursuite peut entraîner une amende maximale de \$1,000 ou six mois de prison, ou les deux. Si la Couronne fait plutôt une mise en accusation, c'est une peine maximale de sept années de prison qui attend l'accusé jugé coupable.

C'est en Colombie-Britannique que l'attitude des répondants est la plus libérale sur le sujet. 28 % des résidents de cette province approuveraient la légalisation de la simple possession de marijuana. Cette opinion n'est plus partagée que par 23 % des Québécois, 15 % des Ontariens et 7 % des répondants des Maritimes et des Prairies.

Les résultats de ce sondage sont basés sur une enquête menée auprès de 1,029 Canadiens d'âge adulte, tenue du 7 au 10 juin 1989. Un échantillon de cette taille est fiable à plus ou moins 4 %, 19 fois sur 20.

« Croyez-vous que la possession d'une petite quantité de marijuana devrait être considérée comme une offense criminelle, devrait être une offense simplement sujet à une amende — semblable à une contravention routière, ou ne devrait pas du tout être considérée comme une offense ? »

Attitude concernant la possession de marijuana

	Offense criminelle	Amende	Pas d'offense	Ne sait pas
National:				
-Aujourd'hui	49%	31%	17%	3%
-1985	40	34	21	5
-1980	36	36	22	6
-1977	35	36	23	5
Région:				
Atlantique	56	32	7	5
Québec	43	32	23	2
Ontario	52	30	15	3
Prairies	59	32	7	2
C.-B.	37	34	28	1
Toronto	47	30	20	4
Montréal	36	29	33	3
Âge:				
18-29 ans	52	28	20	1
30-39 ans	38	39	20	3
40-49 ans	46	30	23	2
50-64 ans	56	30	10	4
65 et plus	57	28	9	7

N.B. Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas exactement 100, en raison de l'arrondissement des données.

Les pièces artisanales de Françoise Gaudet-Smet se vendent bien aux enchères

ASTON-JONCTION (PC) — « Voyez cette poupée de porcelaine. On demande \$20 pour. Qui m'donne \$20 pour ? Monsieur, ici, me donne \$20. C'est pas dispendieux. Qui m'donne \$22 pour ? Madame me donne \$22 pour. Tout le monde a fini à \$22. Vendu. Cette poupée est à vous, madame. »

Énumérés et décrits à une vitesse fulgurante, les pièces artisanales de Gaudetbourg, d'Aston-Jonction, ont trouvé preneurs. Une vente aux enchères d'objets ayant appartenu à Françoise Gaudet-Smet, journaliste, écrivaine, chroniqueuse, animatrice, etc., s'est déroulée tout au cours de la fin de semaine.

Les gens ont pu circuler dans l'ancienne demeure de celle-ci pour prendre note des différentes pièces susceptibles d'être achetées. Par la suite, ils prenaient place à l'extérieur, attendant que l'encanteur en fasse la description et que les mises soient proposées.

Samedi, en raison du mauvais temps, une centaine de personnes seulement se sont déplacées. « Mais ceux qui y étaient, restaient. Ils avaient apporté leur chaise et leur parapluie, raconte François Gaudet-Smet, fils de Françoise. On peut dire que ce fut une journée satisfaisante si on considère que les articles de plus

grande valeur n'étaient mis en vente qu'hier, dimanche. D'ailleurs, une femme de Trois-Rivières a jusqu'à téléphoné chez elle pour qu'on lui envoie de l'argent. »

Les gens qui se sont rendus à Aston-Jonction en fin de semaine y étaient pour plusieurs raisons. Une Shawiniganaise qui a fréquenté l'Institut familial de la paroisse Saint-Bernard, où Mme Gaudet-Smet se rendait fréquemment pour faire l'évaluation de leurs travaux, était parmi les acheteurs de l'encan : « J'aime beaucoup l'artisanat, mais surtout, je veux garder un souvenir de Françoise. »

Elle a avoué cependant être déçue de la façon dont elle devait procéder. « Il faut regarder, mémoriser les oeuvres qui nous intéressent en attendant qu'elles passent à l'enchère. Il aurait été préférable que les articles nous soient montrés au fur et à mesure de l'encan. Je ne suis pas certaine de patienter ici tout l'après-midi. »

DE NOTRE COLLECTION DE MAILLOTS



L'EXCLUSIVITÉ SUR LES PLAGES...

LE MAILLOT RAYURES VIVES 24.⁹⁵

la coupe et l'imprimé exclusifs pour votre maillot été 89... le maillot rayures vives de la collection simons... couleurs-soleil... violet, orange, vert, fuchsia, noir ou marine sont combinées avec le blanc. style dos échantonné, fines bretelles. 8 à 14.

VENTE JOURS D'ÉTÉ

épargnez jusqu'à 27%



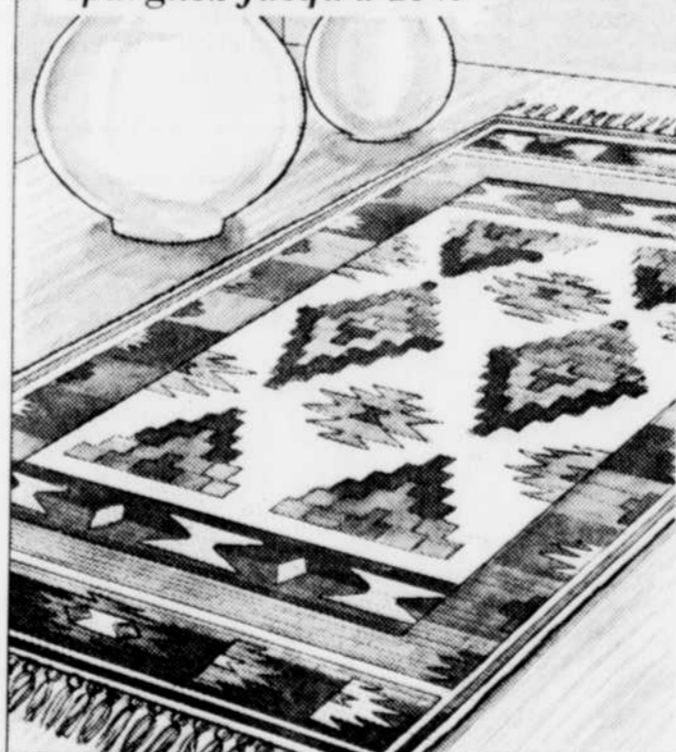
de la collection cuisine florale...

LA NAPPE VINYLE FLEURS MOSAÏQUE

12.⁹⁹ 52 x 70 rég. 17.50

une vraie mosaïque de grandes fleurs pastel, fraîches, estivales... une collection complète d'accessoires qui va aisément de la cuisine au patio... les nappes vinyle à endos de flanelle 60 x 84/19.99, 60" rond 15.99, 70" rond 17.99, mitaines 9.99, tablier 11.99, tire-plats 2.99, serviette 5.49

épargnez jusqu'à 29%



LES TAPIS DE BAIN ETHNIQUES

19.⁹⁹

format 22 x 40 rég. 28.00

tout l'exotisme des indés dans votre salle de bain avec un tapis de notre collection ethnique... un choix impressionnant de motifs géométriques, l'aspect chaleureux de la fibre naturelle tissée à la main... pur coton en couleurs chaudes dans des harmonies foncées ou pastel... un choix à voir format 30 x 50/32.95

la maison

simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

la maison

simons

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

Rue St-Jean: le feu a pris naissance dans une chambre inhabitée

Les enquêteurs du commissariat aux incendies devraient entreprendre aujourd'hui les recherches en vue de déterminer la cause de l'incendie qui a coûté la vie à deux chambreurs de la rue Saint-Jean, samedi soir.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

L'identité d'une des deux victimes a été rendue publique hier. Il s'agit de Jean Tardif, âgé de 40 ans, un artiste-peintre sans travail. Sa compagnie de longue date, dont le corps a été retrouvé sur un lit, n'a pas encore été identifiée.

Rencontrée hier après-midi, la copropriétaire de l'immeuble, Mme Lise Guérette, a confirmé que l'incendie s'était déclaré dans une chambre inhabitée depuis un an et demi, juste à côté de celle où les deux chambreurs ont péri, au deuxième étage.

Selon elle, il est encore trop tôt pour évaluer l'ampleur des dommages à leur magasin d'instruments de musique situé au rez-de-chaussée. Bien que les pompiers aient eu le temps d'étendre quelques toiles de protection, plusieurs pianos, guitares et amplificateurs ont été endommagés. Des dizaines de cahiers de partitions ont

également été touchés par l'eau.

« Nous sommes restés sur place toute la nuit pour éponger et essuyer », mentionne Mme Guérette, ajoutant que le magasin devrait néanmoins rouvrir ses portes aujourd'hui, à l'occasion d'une « vente de feu ».

Un total de sept personnes environ ont été jetées sur le pavé à la suite de ce sinistre. Sur les 12 chambres que compte l'immeuble, quatre ou cinq n'étaient pas occupées, selon notre interlocutrice. Une seule personne, celle habitant l'un des deux logements de l'aile arrière, a pu regagner son logis.

Hier après-midi, quelques chambreurs se sont affairés à ramasser leurs effets personnels les moins endommagés. Aucun enquêteur n'a été vu sur place bien que l'origine de l'incendie demeure nébuleuse.

Un chimiste de l'Institut de police scientifique de Montréal devrait se rendre sur place aujourd'hui afin d'examiner les débris.

Fouilles archéologiques sous la « grande place »

Le village iroquoïen de Stadaconé demeure toujours introuvable

À la fin de deux mois de fouilles, les archéologues sont formels : le mystérieux village iroquoïen de Stadaconé ne se trouve pas sous l'actuelle « grande place » de Québec.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

La firme spécialisée en archéologie, Les recherches Arkhis, n'a en effet découvert aucune trace significative d'une occupation amérindienne, ni préhistorique ni de l'époque de Jacques Cartier, sur l'emplacement.

Le sous-sol de la « grande place » cependant, comme on s'y attendait, s'est révélé très riche de renseignements sur la population ouvrière du faubourg Saint-Roch pendant le 19^e siècle, âge d'or d'abord puis déclin ensuite de la construction navale à Québec.

Selon William Moss, archéologue responsable à la ville de Québec, l'analyse en laboratoire de milliers d'artefacts et d'objets domestiques recueillis permettra d'avoir une connaissance profonde de la population de ce quartier ouvrier typique de la Basse-Ville de Québec et, éventuellement de mettre en valeur de façon didac-



Les archéologues Alison McGain et William Moss au milieu des vestiges de la maison Hudon, une famille de charpentiers navals représentative de la population ouvrière du faubourg Saint-Roch.

que ces nouvelles connaissances.

Les fouilleurs ont mis au jour, entre autres, un nombre surprenant de latrines en bois très bien conservées. L'analyse scientifique de leur contenu fournira des indications précieuses sur l'alimentation, l'état de santé et même les moeurs de cette population locale.

L'archéologue Alison McGain, responsable des fouilles de la « grande place » pour le groupe Arkhis, précise qu'on a identifié précisément et étudié systématiquement les demeures d'au moins deux familles représentatives du quartier Saint-Roch.

Il s'agit des maisons des familles Picard et Hudon qui, au dé-

but du 19^e siècle, étaient charpentiers de père en fils dans les chantiers maritimes florissants de Québec.

Le résultat des fouilles devrait montrer la décadence rapide du faubourg Saint-Roch à partir de 1860, alors que l'industrie navale fit faillite, obligeant les ouvriers à se recycler dans des métiers moins nobles et moins bien rémunérés, comme le cuir.

Grande déception

Aucun des 25 archéologues et techniciens qui ont travaillé sur l'emplacement de la « grande place » ne veut l'avouer publiquement mais la déception est grande de ne pas avoir trouvé de vestiges

du village de Stadaconé ou, à tout le moins, d'une occupation amérindienne préhistorique.

Une étude de potentiel et d'expertise archéologique de l'emplacement réalisée en novembre et décembre dernier par Arkhis laissait croire à une occupation amérindienne sporadique pendant les périodes archaïque et sylvoïque (2,500 ans avant aujourd'hui), particulièrement dans la partie nord-est du quadrilatère.

Les fouilles à la « grande place » sont parmi les recherches archéologiques les plus importantes à avoir été réalisées à Québec. La ville de Québec a accordé un budget de \$200,000 pour ce faire.

Québec représente une vraie mine d'or pour les archéologues

(D'après PC) — L'archéologie à Québec est vivante. Bien vivante. Samuel de Champlain ou pas, les archéologues font des tranchées, fouillent patiemment et trouvent... Pas des tombeaux, mais des choses presque toujours exceptionnelles.

Pour l'ensemble de ces travaux, l'intérêt du public est manifeste. Peut-être encore plus depuis la controverse lancée, l'été dernier, par l'archéologue amateur René Lévesque avec ses recherches sur le tombeau de Champlain. Champlain n'a pas été retrouvé, mais une certaine idée de l'archéologie a refait surface... Une idée qui ne plaît, en effet, pas toujours aux professionnels de l'archéologie qui s'intéressent moins au tombeau de Champlain et plus aux raisons de sa disparition.

À Québec, la vie est plutôt fascinante pour les archéologues, convient William Moss, archéologue de la Ville de Québec. Aucune autre ville au Canada n'offre évidemment le potentiel archéologique de Québec. Tous les intervenants en sont conscients, qu'il s'agisse du ministère des Affaires culturelles qui finance 70 % des recherches faites par Québec, du Service canadien des Parcs à Ottawa ou encore d'Hydro-Québec qui n'enfouit plus un fil sans avoir prévenu les autorités municipales.

D'autres archéologues

L'intérêt pour l'archéologie n'est pas nouveau à Québec. La première manifestation remonte au XIX^e siècle alors que Faucher de Saint-Maurice réalisait les premières fouilles en 1879.

Plus tard, vers 1950, un archéologue amateur, Sylvio Dumas, partait pour sa part à la recherche du tombeau de Samuel de Champlain. Ce n'est qu'au début des années 1960 que les gouvernements commencent à manifester un intérêt actif alors que Parcs Canada réalisait les premières fouilles organisées au parc Cartier-Brebeuf.

Au cours des années, les interventions se sont multipliées au gré des développements urbains. Pour des raisons de budget, il faut mettre l'accent sur les « fouilles préventives ». Ce fut le cas, il y a deux ans, lorsque fut réaménagée la place d'Youville. À cet endroit, on a mis au jour des fortifications avancées de la ville datant de 1745. Situées sous une patinoire en plein air, elles ont été précieusement enveloppées dans un banc de sable pour les y conserver.

Programmes de fouilles

À l'îlot Saint-Nicolas, gare du Palais, il y aura également à l'au-

tomme un programme de fouilles car là aussi un important projet de développement urbain est en préparation. L'emplacement est exceptionnel, croit André Couture, du ministère des Affaires culturelles. Il y a là des installations portuaires, des installations militaires et surtout l'emplacement de chantiers navals du XVIII^e siècle et de trois marchés publics.



De plus en plus, on fait des « fouilles préventives », comme ce fut le cas à la place d'Youville il y a deux ans, avant le réaménagement des lieux.



L'édifice historique du Domaine Maizerets a fait l'objet de travaux de rénovation majeurs ces dernières années.

Le Domaine Maizerets doublera bientôt la superficie qu'il occupe

Le Domaine Maizerets, situé à Limoilou, bénéficiera bientôt d'une étendue presque deux fois plus grande que la surface qu'il occupe actuellement, à la suite de l'achat par la ville de Québec d'un terrain de 850,000 pieds carrés appartenant aux Soeurs de la Charité. Le maire de Québec a fait cette annonce, hier, à l'occasion de l'inauguration du château Maizerets, bâtiment historique qui a fait l'objet de travaux de rénovation majeurs au cours des deux dernières années.

par LISE-MARIE GRAVEL
LE SOLEIL

Le terrain que la ville est en voie d'acquérir est parallèle au boulevard Henri-Bourassa. Il est entièrement boisé et sillonné par une petite rivière connue sous le nom de rivière de la Taupière.

D'ici l'an prochain, la ville veut y aménager des sentiers pédestres tout en prenant bien soin de res-

pecter le décor naturel du site. « On veut conserver les arbres et la végétation du terrain pour que les amateurs de plein air s'y sentent vraiment en pleine nature », a indiqué le conseiller Jean-Guy Drolet.

Un château transformé

Au terme d'une restauration majeure qui aura nécessité des investissements de près de \$3 millions, c'était hier la réouverture officielle du château Maizerets, ce


majestueux bâtiment historique qui fait la fierté du domaine.

Le maire Jean Pelletier a présidé la cérémonie qui s'est déroulée devant une foule d'environ 400 personnes. A suivi le dévoilement d'une plaque commémorative retraçant les épisodes marquants de l'histoire de l'édifice.


Un dîner champêtre rassemblant petits et grands a ensuite donné le ton à l'utilisation ultérieure que l'on veut faire du Domaine Maizerets. En organisant des activités culturelles et sociales diversifiées, les responsables de l'animation des lieux ont en effet l'intention d'attirer une clientèle variée, tant chez les jeunes que chez les gens plus âgés, afin que tous puissent profiter de « cette oasis en plein cœur de la ville », comme l'a indiqué M. Pelletier.

GRAND SPÉCIAL
14 200\$
transport et préparation INCLUS

AIR CLIMATISÉ GRATUIT



CHEVROLET CORSICA
4 portes (14 modèles en inventaire)



MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc.

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile inc.

2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212



Catalina Sanchez et et Cuquis Pallares se sont mêlées à une foule colorée après le brunch au centre Marcel-Bédard.

Le Festival folklorique de Beauport Une occasion de recevoir les enfants du monde chez soi

Pour Maria Chevar, de Beauport, le coeur du Festival folklorique des enfants du monde à Beauport, c'est l'accueil des jeunes dans les familles québécoises. Elle sait de quoi elle parle car, travailleuse bénévole pour l'événement, elle a accueilli trois jeunes Hongrois dans sa maison durant dix jours.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Pour son fils Félix, 15 ans, l'aventure a été enrichissante, mais les contacts pas toujours faciles.

« Nous n'avions pas d'interprète, raconte-t-il, mais nous étions capables de nous comprendre par signes, et à l'aide d'un petit lexique de base. Mais nos invités étaient plutôt réservés.

« Une toast, un jus le matin, et oups, les voilà repartis. Et puis quand ils arrivaient le soir, c'était tout de suite au lit. Il faut dire que l'horaire du festival était très chargé. »

Les échanges culturels de Félix ont été nettement plus fructueux avec deux Mexicaines de 17 ans. Félix, d'origine chilienne, parle couramment l'espagnol. Il a joué les interprètes pour LE SOLEIL auprès de Catalina Sanchez et Cuquis Pallares, deux membres de la troupe folklorique mexicaine.

Catalina et Cuquis sont des habituées de ce genre d'événement. Elles fréquentent depuis six ans l'École nationale des Beaux-Arts de Mexico. Avant Beauport, elles ont participé au Festival de la Paix en France et à un événement équivalent en Espagne.

Leur visite à Beauport leur a beaucoup plu. « Nous ne connaissons absolument rien du Québec », ont-elles expliqué par l'entremise de Félix.

Leur plus grande surprise, elles l'ont eue devant les maisons québécoises. Les deux jeunes filles de Mexico ont admiré particulièrement le Vieux-Québec. Par contre, le climat changeant ne les a absolument pas éblouies.

Elles ont également glissé un mot sur l'organisation du festival. L'accueil des Québécois à leur égard a été très chaleureux. Le contact avec des troupes étrangères a également été favorable. Ce qu'elles déplorait, c'était le manque de précision dans les ho-

raires. À quelques reprises, elles sont arrivées costumées sur les lieux d'un spectacle pour se faire dire qu'elles entreraient en scène deux heures plus tard.

Gala de clôture

Ce troisième Festival se terminait hier soir par un gala au centre sportif Marcel-Bédard, où chaque groupe s'exécutait pour la dernière fois de leur séjour en terre québécoise. Plus tôt dans la journée, ils s'étaient réunis pour un brunch aux couleurs internationales mais aux saveurs résolument québécoises.

Environ 450 adolescents arrivant de neuf pays, ont débarqué à Beauport à tour de rôle entre le 19 et le 24 juin pour participer au festival.

Les familles accueillaient de deux à trois enfants et adolescents, de huit à 18 ans. Certains d'entre eux étaient logés en milieu communautaire. Même si la famille de Félix et Maria est d'origine chilienne, seulement 10% des familles d'accueil étaient d'origine ethnique.

Ce mélange de nationalités a donné lieu à des rencontres qui ne devraient pas rester sans lendemain pour bon nombre de jeunes.

Les Fêtes populaires Desjardins reviendront au mois d'août

LÉVIS — Après une année de répit en 1988, les Fêtes populaires Desjardins reprendront l'affiche du 9 au 13 août.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Un vent de renouveau souffle sur ces célébrations qui offriront, cette année, plusieurs originalités, dont un nouveau point de rassemblement, le Collège de Lévis, où sera aménagé un grand chapiteau.

Le 9 août, un défilé de nuit dans les rues de Lévis et de Lauzon, le plus long de l'histoire des

Fêtes populaires Desjardins, nous promet-on, ouvrira cet événement qui a été mis sur pied en 1981 pour divertir la population de la Rive-Sud durant la saison estivale.

Tous les jours, de nombreuses activités seront au programme, dont une exposition florale (12 et 13 août), la journée des enfants (12 août), sans oublier l'animation continue au Collège de Lévis. L'entrée coûtera \$2 pour les adultes et \$1 pour les enfants.

Les activités sportives occuperont aussi une place de choix avec la présentation d'un tournoi régional de baseball (10 au 13 août) et d'une course d'automobiles de formule 125 sur les terrains des Galeries Chagnon (13 août).

Une croisière-casino sur le Saint-Laurent (4 août) et une compétition de tambours et clairons au stade Georges-Maranda (6 août) précéderont de quelques jours l'inauguration des Fêtes populaires Desjardins.

Lévis s'affiche sur les traversiers

LÉVIS — Des panneaux publicitaires illustrant les points d'intérêt touristique, patrimonial et culturel de la ville de Lévis seront affichés à bord des bateaux-passeurs de la Société des traversiers du Québec.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

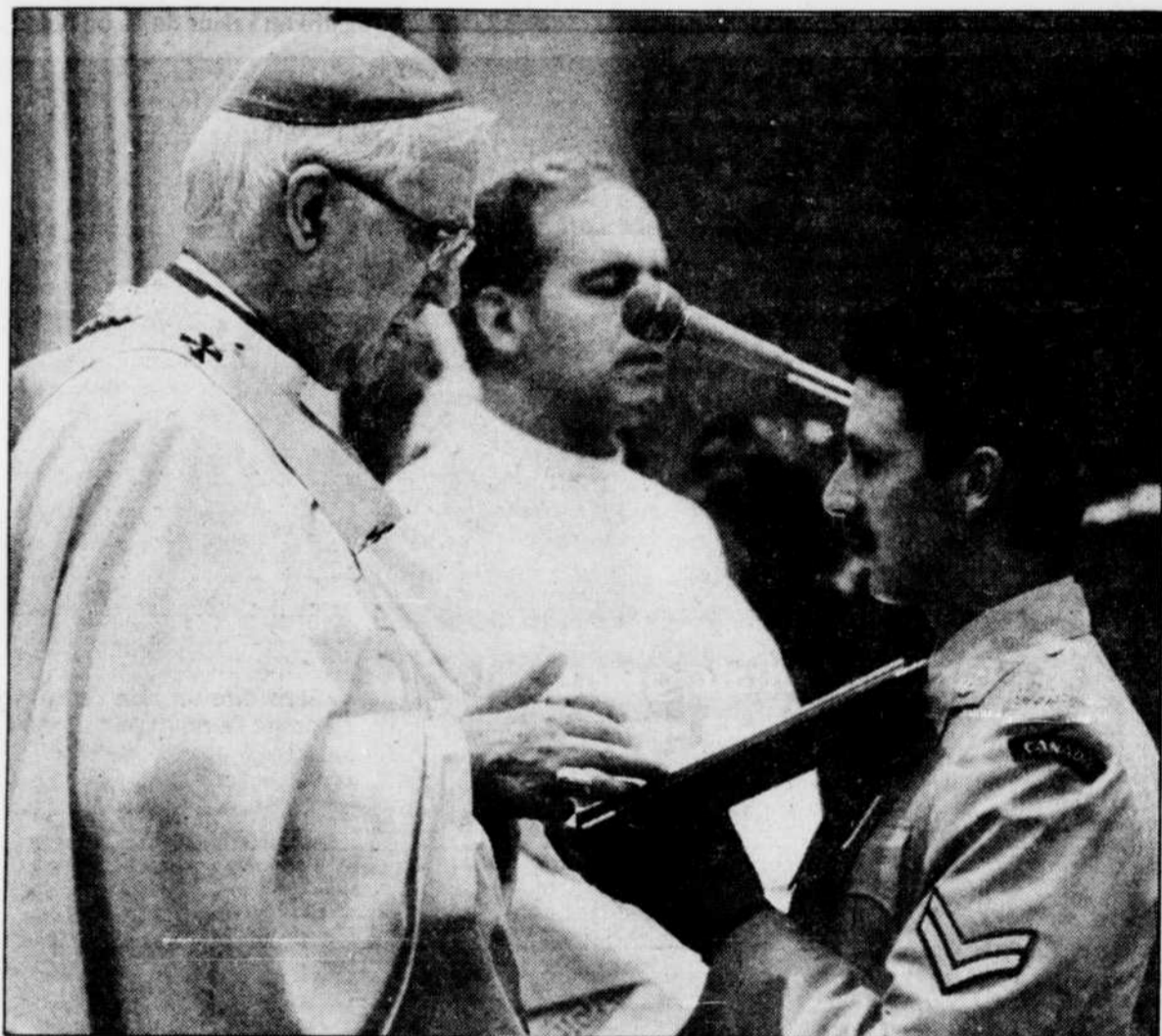
Il s'agit d'une initiative du groupe Blizz'art, un organisme voué à la promotion et à la diffusion des arts et de la culture à Lévis, supporté financièrement par la ville de Lévis et des commerçants locaux.

Trop souvent, les touristes montent sur les traversiers à Québec pour photographier la capitale sans toutefois débarquer à Lévis. On espère que l'outil publicitaire incitera les visiteurs à venir découvrir la cité du fondateur du Mouvement Desjardins.

En plus, 5,000 dépliants ont été publiés. On y retrouve un format réduit de la carte des sites d'inté-

rêt touristique, ainsi qu'un circuit pédestre de 2,5 kilomètres pour visiter le Vieux-Lévis en passant par la terrasse, un endroit unique pour contempler Québec, le Saint-Laurent et la pointe de l'île d'Orléans.

Les dépliants sont disponibles au comptoir touristique de la ville de Lévis situé au quai d'embarquement de la Société des traversiers à Québec, ainsi que dans certains kiosques de l'Association touristique du Pays-de-l'Érablesur la Rive-Sud.



Le 75e anniversaire du Royal 22e Régiment

L'archevêque du diocèse de Québec, le cardinal Louis-Albert Vachon, a célébré hier à la basilique Notre-Dame de Québec, une messe commémorative en l'honneur du 75e anniversaire du Royal 22e Régiment. Cette cérémonie a débuté par le défilé d'une garde d'honneur inspectée symboliquement par le cardinal. Après la cérémonie, la garde d'honneur a clôturé par un défilé de retour vers la Citadelle.

à partir de **695\$**
6' x 8' - 8' x 10' - 10' x 12' - 10' x 14' - etc., etc.

Modèles à VISITER

- sans entretien
- revêtement vinyle
- plusieurs choix de revêtement
- dimension, revêtement et modèle, à votre choix

VENEZ CONSTATER
NOTRE QUALITÉ - SERVICE et PRIX COMPÉTITIFS!

CABANON EXPERT enr.

1755, boul. de la Colline, St-Émile (coin des Érables)

847-0811

Heures normales d'ouverture

Participez au concours

J'AI WU

avec **LE SOLEIL** et **CJRP 1060**

- Additionnez le nombre de pages du journal Le Soleil, ainsi que le nombre de pages avec couleur. La somme de ces deux résultats vous dévoilera le montant en argent que vous pourriez gagner.
- Le tirage se fera pendant l'émission "Réaction" de Simon Bédard, sur les ondes de CJRP, entre 8h et 8h15, du lundi au vendredi et ce, du 26 juin au 28 juillet 1989.
- Pour mériter le prix en argent, la personne dont le coupon aura été tiré disposera de 15 minutes pour communiquer avec l'animateur, en composant le numéro 670-9064.
- Les règlements du concours sont disponibles à CJRP.
- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par Le Soleil.

Date de parution.....

Faites parvenir votre coupon à:
CJRP 1060, C.P. 4200 Sillery, (Québec) G1T 2S2

Nombre total de pages

+ Nombre total de pages avec couleur

Total combiné

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Téléphone: rés. bur.

Un réaménagement pastoral s'impose dans le diocèse de Québec

Les paroisses doivent s'échanger des « services de qualité »

La nécessité du réaménagement pastoral dans le diocèse de Québec devient de plus en plus évidente. Une prise de conscience de l'urgence de ce réaménagement se fait progressivement sentir dans la région couvrant Beauport, la côte de Beauport et l'île d'Orléans.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

M. Marc-André Lachance, prêtre et animateur de cette région comprenant 23 paroisses, a exposé au SOLEIL l'état de la question. « Nous avons organisé une consultation auprès des conseils paroissiaux de pastorale et des paroisses, de moins dans certaines paroisses. Nous voulons que les gens prennent conscience de leurs

responsabilités de baptisés et qu'ils prennent en main l'avenir de leur communauté chrétienne.

« Nous voulons qu'ils s'interrogent sur les moyens à prendre en vue d'assurer dans l'avenir des services pastoraux de qualité. Trop souvent les gens se sont fiés au curé pour l'organisation de ces services. Il ne faudrait pas qu'on considère la pastorale comme étant l'affaire uniquement du curé. »

M. Lachance soutient que les

chrétiens sont bien conscients que le nombre de prêtres diminue et que le clergé québécois se fait vieillissant. Ils constatent aussi que les services pastoraux augmentent. Bien des paroisses, particulièrement celles de l'île d'Orléans, sont habituées depuis quelque temps au régime d'un curé pour deux paroisses.

Deux attitudes

M. Lachance croit que devant le défi du réaménagement pastoral on peut avoir deux attitudes. L'une, c'est la « politique du pire » qui nous fait croire que les choses vont s'empirer au fil des ans. L'autre, c'est la confiance qui nous fait dire que le Seigneur nous aidera.

« Bien sûr, dit-il, il y aura des

changements. On ne les connaît pas encore clairement. Mais une chose est certaine : il faut réaménager si on veut encore se donner des services de pastorale. »

Quoi qu'il en soit, les orientations que l'on peut déceler et qui sont contenues dans un document distribué dans les 23 paroisses de la région pastorale sont de deux ordres. Tout d'abord, maintenir l'identité et l'autonomie de chaque paroisse. Ensuite, former des équipes de permanents (prêtres, religieux et laïcs) qui travailleront ensemble et offriront des services interparoissiaux.

Echanges

M. Lachance montre comment on pourrait organiser de tels ser-

VICES interparoissiaux. En fait, il s'agit d'organiser l'échange de services entre paroisses.

Par exemple, une paroisse met sur pied un service de préparation des couples au baptême de leur enfant ; elle pourrait offrir ce service aux paroisses avoisinantes. Autre exemple : une équipe pourrait organiser la visite des malades dans deux ou trois paroisses.

Il pourrait en être ainsi dans une foule de secteurs de la pastorale. Cet échange de services devient d'autant plus urgent que les services pastoraux augmentent. Par exemple, le fait que ce sont les paroisses — et non plus les écoles — qui préparent les enfants aux sacrements du pardon, de l'eucha-

ristie et de la confirmation a augmenté la charge de travail des paroisses.

M. Lachance fait remarquer que les gens se déplacent facilement de nos jours et qu'ils le font pour toutes sortes de raisons. Pourquoi ne pourraient-ils pas le faire aussi pour participer à des activités religieuses ?

Le réaménagement pastoral doit-il aller jusqu'à la fermeture d'églises ? Il ne semble pas. Seul l'avenir le dira. Cependant, il y a des gens qui se demandent si, après un incendie, on doit reconstruire des églises ; en effet, dans un contexte de réaménagement, doit-on reconstruire une église détruite par le feu ?



Le député-ministre Pierre Blais attend un rapport du ministère des Transports sur le projet de dragage du bassin et de la marina de Montmagny.

Avant de rencontrer les intervenants de Montmagny

Blais attend une expertise sur l'aménagement du port

MONTMAGNY — À la demande des intervenants socio-économiques de la région de Montmagny, le député-ministre de Bellechasse, M. Pierre Blais, échangera avec eux, d'ici une quinzaine de jours, pour discuter du projet du dragage du bassin de Montmagny.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

D'ici là, les fonctionnaires du ministère canadien des Transports communiqueront au ministre Blais l'étude qu'ils auront faite du rapport Roche visant à faciliter l'accès au quai et à la marina de Montmagny.

L'homme politique se pose d'ailleurs des questions sur l'interprétation que font les intervenants magnymontois sur les conclusions de ce rapport, financé par une subvention de \$50,000 du gouvernement fédéral.

En mars, à la lumière des résul-

tats préliminaires de ce rapport, la déception se lisait sur le visage des intéressés à Montmagny. On estimait à \$3 millions le creusement du chenal à la marina et à \$100,000 par année l'enlèvement des sédiments accumulés. Des coûts faramineux, estimait-on. Trois mois plus tard, la publication du rapport final ravivait les espoirs de tous, puisqu'on est convaincu qu'on peut aménager le bassin en draguant moins profondément et en redressant le chenal pour permettre aux courants marins d'emporter les sédiments.

Le député-ministre Blais ne partage pas l'enthousiasme des Magnymontois. « À mon avis, les conclusions préliminaires et finales du rapport Roche sont les mêmes. » Pour en avoir l'esprit net, Pierre Blais a demandé l'expertise du ministère des Transports.

Il se demande si on ne tente pas de forcer la main au fédéral pour qu'il entreprenne les travaux et qu'il s'aperçoive, en cours de route, que cela va lui coûter plus cher que prévu.

Sans dire un non catégorique au projet de dragage du bassin de Montmagny, le député de Bellechasse affirme qu'il faut être conscient des contraintes écologiques

que comporte ce projet. Il pense notamment à l'impact sur la réserve écologique pour les oies située à quelques mètres du bassin. « À Berthier-sur-Mer, on enlève la sédimentation sur une distance de 30 pieds et le ministère de l'Environnement du Québec fait la vie dure à la Corporation du havre de Berthier. Imaginez à Montmagny, il faudra draguer sur une distance de près de quatre kilomètres », explique M. Blais, qui attend pour bientôt, par ailleurs, un rapport sur l'étude du projet de \$6 millions pour la réfection du quai de Montmagny.

Réal Gauvin

Les intervenants socio-économiques qui font actuellement pression sur leurs députés pour permettre un accès en tout temps à la marina de Montmagny relient le développement touristique régional à la réalisation de ces travaux.

À ce niveau, le député provincial de Montmagny-L'Islet, M. Réal Gauvin, dit que son gouvernement n'a rien à se reprocher.

« Nous assurons l'entretien des aéroports de Montmagny et de



Réal Gauvin, député provincial de Montmagny-L'Islet, dit que son gouvernement n'a rien à se reprocher quant au développement touristique de la région.

l'île aux Grues où des travaux d'élargissement de la piste sont présentement en cours », souligne M. Gauvin, qui parle également du retour à la gratuité sur le traversier Grue-des-Îles qui fait la navette entre Montmagny et l'île aux Grues.

Le député ajoute que le gouvernement vient de procéder à l'acquisition d'un terrain, une expropriation qui a coûté \$133,000, pour l'éventuelle construction d'une gare maritime.

« S'il y a autre chose qu'on aurait dû faire, qu'on me le dise », affirme M. Gauvin, en ajoutant qu'il se propose d'intervenir auprès du ministère de l'Environnement pour faire activer les choses si le dragage du bassin se réalise.

À Saint-Ferdinand-d'Halifax Buanderie améliorée à l'hôpital St-Julien

THETFORD MINES — L'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax s'apprete à investir \$1 million pour améliorer son service de buanderie.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

De nouveaux équipements seront installés, dont un « tunnel de lavage » qui aura l'avantage de réduire considérablement la manipulation du linge. Ces travaux d'amélioration entraîneront la fermeture de cinq postes et permettront au centre hospitalier de réaliser des économies appréciables.

Pour réaliser ces travaux, l'établissement a obtenu une subvention de \$188,406 du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux. Les économies anticipées permettront de rembourser les \$731,830 manquants sur une période de cinq ans.

Le service de buanderie dessert 680 bénéficiaires de l'hôpital Saint-Julien ainsi que les centres d'accueil de Saint-Ferdinand-d'Halifax, Thetford Mines, Black Lake, et Disraëli. Il avait dépanné l'Hôtel-Dieu de Lévis pendant six mois, jusqu'au 19 mai dernier.

Odeurs

D'autre part, le ministère qué-

bécois de l'Environnement accordera une aide financière de \$500,000 aux municipalités de Bernierville (Saint-Ferdinand) et d'Halifax-Sud pour des travaux d'assainissement des eaux usées. Des modifications au coût de \$259,813 seront apportées aux étangs aérés afin d'éliminer les odeurs nauséabondes qui s'en dégagent à la suite de l'accroissement du volume des matières à être traitées provenant du service de buanderie du centre hospitalier Saint-Julien. Par ailleurs, il en coûtera \$300,000 pour déplacer une partie de l'émissaire pour protéger plus adéquatement le lac William.

Léger déficit

Le centre hospitalier Saint-Julien a bouclé l'exercice financier 1988-89 avec un léger déficit de \$17,946 sur des prévisions budgétaires de \$22,467,338. L'année a été marquée par l'ouverture d'un troisième département en psychogériatrie et d'un point de service de centre de jour au foyer d'accueil.



Alain BOUCHARD

Vous pourrez relire la chronique d'Alain Bouchard le vendredi 7 juillet.



Pierre CHAMPAGNE

La chronique de Pierre Champagne n'est pas publiée aujourd'hui. Celui-ci sera de retour dans nos pages dès demain.

SERVICE D'URGENCE
Verres de contact
Dr J.R. Clément m.d.
Ophthalmologiste
PLACE DE LA CITÉ, SAINTE-FOY
654-1488

LAMPES À HALOGÈNE

SUSPENDUES
Disponibles en blanc et noir

Diamètre 8 po.
1 ampoule 50 watts incluse **\$ 60.**

Diamètre 16 po.
1 ampoule 50 watts incluse **\$ 70.**

Diamètre 18 po.
3 ampoules 50 watts incluses **\$ 185.**

LAMPE DE TABLE ET LAMPE DE PLANCHER
Disponibles en blanc et noir
ampoule 150 watts incluse **\$ 125.**

PIERRE BOITEAU

L'AUTRE BOITEAU

CENTRE MÉTROBEC

AUTOROUTE DE LA CAPITALE
SORTIE SAINT-JACQUES

842-2726

MIAMI
du 4 juillet au 31 août
-MARDI
-MERCREDI
-JEUDI
VOL SEULEMENT
(1-2 SEMAINES)
199\$ + Tx
STAN-BUY CLUB
Permis du Québec
Québec - 648-8888
Ste-Foy - 657-2097
Jonquière - 695-4893
Sans frais: 1-800-463-4684

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE
COMPOSEZ **647-3270**
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6
Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.
Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.
Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

• Gérant(e) en formation
• Vendeur(euse)
Nous offrons un milieu de travail intéressant, une formation intensive et d'excellentes possibilités d'avancement.
Développement dynamique!
Expansion Dynamique!
Compagnie dynamique!
Plus de 1200 cliniques en Amérique du Nord. Nous recherchons pour nos cliniques des personnes bilingues, ambitieuses, travaillantes, chaleureuses.
Contacter: M. Davis,
681-9410

nutri/système
Cliniques minceur

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...
Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos courbes de rénovation
LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

LE MONDE

Un an après la destruction de l'Airbus

Washington appréhende encore des représailles iraniennes

(d'après Reuter et AFP) — Les diplomates américains en poste à l'étranger ont été placés en état d'alerte tout au long de la fin de semaine contre d'éventuelles représailles iraniennes à cause de la destruction d'un Airbus d'Iranair, qui fit 300 morts, il y a exactement un an.

Les Iraniens commémorent d'ailleurs cet événement aujourd'hui. L'Etat iranien persiste à considérer cette tragédie comme un «crime prémédité» qui demande vengeance et réparation.

Le 3 juillet 1988, un Airbus de la compagnie iranienne avait été

abattu par deux missiles tirés par le croiseur américain USS Vincennes, en patrouille dans le golfe, alors que l'appareil assurait la liaison entre Bandar-Abbas (sud de l'Iran) et Dubai (Emirats arabes unis). Ses 290 occupants, dont 16 membres d'équipage et 66 enfants, avaient tous péri.

«Les Iraniens ne doivent pas

oublier que les États-Unis restent leur ennemi numéro un pour avoir abattu un avion civil. Ils ne pardonneront jamais un tel crime», écrit dimanche le journal «République islamique».

Le journal rejette en bloc dans son éditorial «les tentatives de justification américaines» et souligne qu'il est «naturel que tout criminel cherche à clore le dossier de ses crimes pour ne pas encourir de peine». Mais, dit-il encore, les efforts de Washington à travers le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de «ramener la tragédie à un banal incident», n'ont pas réussi à prouver qu'il ne s'agissait pas d'une «action préméditée», affirme le quotidien.

Le 17 mars, le conseil de l'OACI avait retenu en effet la thèse américaine, selon laquelle le «Vincennes» avait pris par erreur l'appareil civil pour un F-14 de la chasse iranienne et avait conclu en une «tragédie méprise».

L'Iran avait décidé de porter l'affaire devant la Cour internationale de justice de la Haye, la plus haute instance juridique des Nations unies, et avait déposé le 17 mai, une requête invitant la Cour à juger que la décision de l'OACI était erronée et que le gouvernement américain avait «violé la convention de Montréal sur la sécurité de l'aviation civile».

La République islamique affirmait en outre que le gouvernement américain était tenu de verser des indemnités aux familles des victimes et à la compagnie aérienne et demandait à la Cour internationale de justice d'en fixer le montant.

«Les États-Unis, dans leur hostilité envers l'Iran, écrit encore République islamique, voulaient prendre une revanche sur la nation iranienne pour la simple raison qu'elle veut vivre libre et indépendante».

La junte soudanaise exclut le retour au pluralisme

LE CAIRE (AFP) - Le général Omar Hassan Ahmed el-Bechir, chef de la junte militaire soudanaise, a catégoriquement exclu le retour des partis dans la vie politique du Soudan, rapporte le journal égyptien officieux Al-Ahram dans son édition de ce matin.

«La révolution a éclaté pour mettre fin aux abus et à la corruption de ces partis. Il n'est pas question de laisser (les partis) revenir», a affirmé le général el-Bechir, chef du Conseil de commandement de la révolution de salut national (CCRSN), dans des déclarations publiées par ce journal.

Le général el-Bechir a ajouté, selon Al-Ahram, que la presse soudanaise ne reparaitra pas avant «la promulgation d'une nouvelle législation, qui réglementera le permis de publication et le financement de ces journaux, pour éviter qu'ils ne soient l'instrument de forces étrangères».

La junte avait interdit vendredi la parution des journaux, à l'exception de l'hebdomadaire des forces armées, devenu quotidien dès hier. Elle a en outre emprisonné le rédacteur en chef du journal Al-Syassa, M. Khaled Farah, proche du parti Oumma du premier ministre déchu Sadek el-Mahdi.

Après avoir pris le pouvoir vendredi à Khartoum, la junte militaire dirigée par le général Omar Hassan Ahmed el-Béchir va devoir assumer la tâche titanesque de remettre sur pied un pays exsangue, en proie à une guerre civile meurtrière dans le sud, à la famine, à l'insécurité et à une économie moribonde, estiment les observateurs.

C'est vraisemblablement la situation désastreuse que connaît ce pays depuis plusieurs années qui avait fait renoncer l'armée à faire un coup d'Etat dès février, lorsqu'elle avait adressé un mémorandum-ultimatum au premier ministre Sadek el-Mahdi lui enjoignant

de mettre fin au délabrement politique et économique du pays. A défaut d'une solution militaire dans la guerre menée contre les rebelles dans le sud, la hiérarchie militaire avait alors préconisé la négociation.

Selon des sources diplomatiques, la junte actuelle, composée d'officiers jeunes, aurait voulu dès cette époque prendre le pouvoir mais elle en aurait été dissuadée par le commandement moins enclin à assumer la responsabilité d'un pouvoir qui s'annonçait très difficile.

Pourtant, cette armée avait largement contribué à renverser le régime du maréchal Gaafar el-Nimeiry en avril 1985. Une junte dirigée alors par le général Seward el-Dahab avait assumé le pouvoir pendant un an avant de le rendre aux civils à l'issue d'élections démocratiques.

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

LPS
Langues, Productions, Services, Ltée
Compagnie 100% canadienne fondée en 1969

- Programme pour tout niveau
- Cours individuel ou par petit groupe avec professeur
- Vidéo-cassettes
- Cassettes-audio

LPS C'EST... LA SOLUTION

199\$

3. Parc Samuel-Holland QUÉBEC



Soldat britannique victime d'un attentat

Un militaire britannique a été tué, sa femme et ses trois enfants ont été blessés hier dans un attentat à la voiture piégée commis à Hanovre. L'attentat a eu lieu dans une résidence habitée par des militaires britanniques. L'attentat n'a pas été revendiqué. Les autorités ouest-allemandes estiment toutefois que l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) en porte vraisemblablement la responsabilité.

SPÉCIAL AUX PÊCHEURS ET AUX NON PÊCHEURS



PATHFINDER XE 1989



AXXESS, 1990

A L'ACHAT D'UN PATHFINDER 1989 OU D'UNE AXXESS 1990 PRIME ROBERGE VOUS OFFRE GRATUITEMENT CE MAGNIFIQUE CANOT RADISSON OU UN RABAIS CHÈQUE

* Le canot offert peut différer de l'illustration.

GARANTIE 6 ANS 100 000 KM OFFREZ-VOUS-LA!

ROBERGE NISSAN

8 2 2 - 1 4 7 5

6964, bouél. Ste-Anne, L'Ange-Gardien G0A 2K0



Meubles Pascal

SPÉCIAL ENSEMBLE 4 MORCEAUX 2,359\$

HÂTEZ-VOUS DE PROFITER DE CETTE ÉCONOMIE!

Frigidaire

1 JOUR SEULEMENT LUNDI, 3 JUILLET

REFRIGÉRATEUR - TE176
Capacité de 17.5 pi. cu., portes texturées d'entretien facile, clayettes en porte-à-faux de pleine largeur. Blanc ou amande.

CUISINIÈRE - RE640
Four facile à nettoyer, porte en verre noir. Blanc ou amande. (Aussi disponible four auto-nettoyant, ajouter 200 \$ sur l'ensemble 4 morceaux).

LESSIVEUSE - EW179
6 cycles de lavage, distributeur d'agent de blanchiment, 4 réglages de température. Blanc ou amande.

SÈCHEUSE - FD179
5 cycles de séchage, séchage automatique, 4 réglages de température. Blanc ou amande.

LAVE-VAISSELLE BF 44 AUSSI DISPONIBLE À SUPER AUBAINES!
4 boutons-poussoirs, 3 cycles de lavage, broyeur d'aliments mous. **479\$**

LA SEULE UNIQUE PASCAL 29\$/4 GARANTIE ÉLECTRO-MÉNAGER

Pour 29\$, Pascal protégera votre appareil électro-ménager durant une période de 4 années complètes.

Pas de commandes téléphoniques durant ce solde. Veuillez faire vos achats en personne.

2 SUPER MODES D'ACHAT

CHOIX #1 - AVANTAGE: Aucun intérêt. Aucun paiement avant le 3 octobre 1989.

CHOIX #2 - AVANTAGE DU TAUX PRÉFÉRENTIEL

Pascal
Place Laurier
2700, boul. Laurier
659-4816

Meubles Pascal

« L'archipel du Goulag » sera publié en Union soviétique le mois prochain

MOSCOU (AFP) - L'Union des écrivains soviétiques a décidé de publier « L'Archipel du Goulag », le livre majeur d'Alexandre Soljenitsyne, a annoncé hier à l'AFP M. Vadim Borissov, représentant des intérêts en URSS de l'écrivain soviétique exilé et déchu de sa citoyenneté en 1974.

Lors d'une réunion vendredi de son secrétariat, l'union officielle des écrivains a voté à l'unanimité une résolution en ce sens, a-t-il précisé.

Cette résolution annule aussi le décret excluant le célèbre dissident de cette union et demande au Soviet suprême (parlement) l'annulation du décret le privant de sa citoyenneté, a ajouté M. Borissov.

« C'est un événement extraordinaire, une grande victoire, le premier pas d'un passage de la Glasnost (transparence) à une réelle liberté de publication », a-t-il estimé.

Le bureau politique du PCUS a été saisi jeudi de ce problème par

son responsable à l'idéologie Vadim Medvedev. Il aurait décidé de laisser l'Union des écrivains trancher la question de la publication de « L'Archipel », selon des informations circulant à Moscou, que M. Borissov a évité de commenter.

M. Medvedev avait réaffirmé encore le mois dernier devant la presse étrangère qu'il était toujours opposé à la publication de ce livre en URSS.

La revue « Novy Mir », qui avait dû retirer de la vente son numéro d'octobre dernier annonçant son intention de publier des chapitres de « L'Archipel du Goulag », est revenue à la charge en prévoyant de publier certains chapitres dans son numéro d'août.

La résolution votée vendredi

par l'Union des écrivains « approuve l'initiative » de cette revue, « recommande la publication de l'ouvrage intégral en grand tirage » et la levée de toutes les limitations aux publications des oeuvres de Soljenitsyne, a précisé M. Borissov, qui assistait à la réunion.

Le second point de la résolution, qui annule l'exclusion de Soljenitsyne de l'union, précise qu'il ne sera « réintégré » au sein de cet organisme qu'avec son accord.

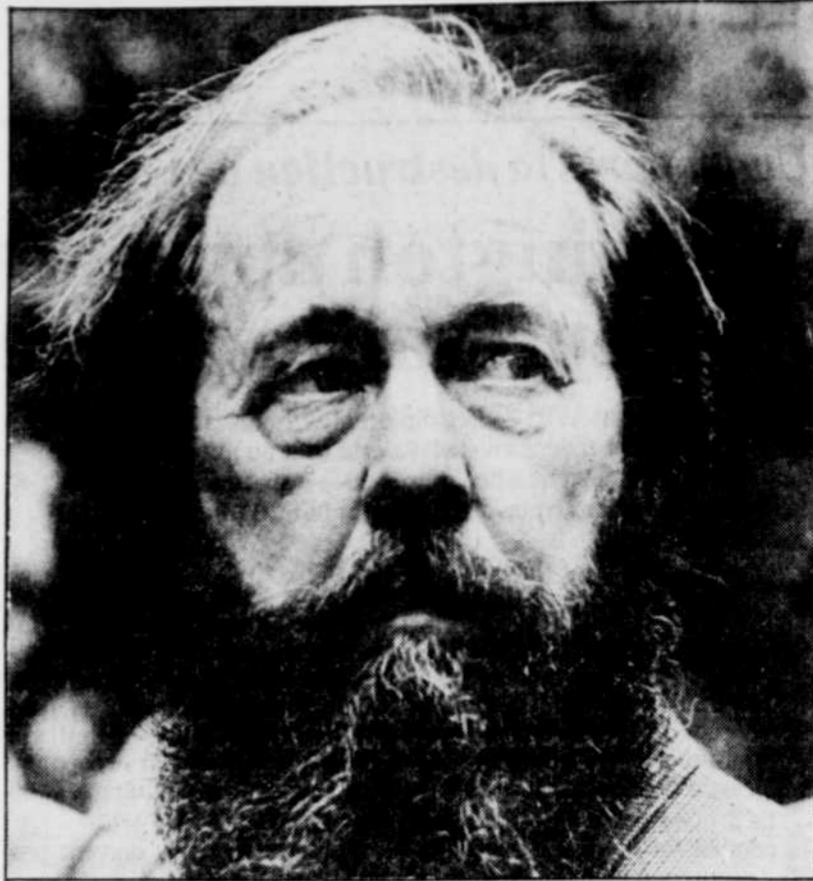
La résolution charge enfin ceux des membres de l'union qui sont également députés, de proposer à la session actuelle du Soviet suprême l'annulation du décret le privant de sa citoyenneté. Un député avait demandé la semaine dernière à la Chambre de l'Union du parlement d'annuler « tous les décrets » semblables pris alors

que le pays était dirigé par Léonide Brejnev.

À l'issue de la réunion de l'Union des écrivains, présidée par son président Vladimir Karpov, une commission de rédaction a été chargée de préparer une information sur cette résolution, qui doit être publiée mercredi dans l'hebdomadaire de l'union, la Literatournaïa Gazeta, selon M. Borissov.

Cette décision intervient après une vive campagne menée depuis plus d'un an de façon ouverte par des cercles de plus en plus larges d'intellectuels soviétiques pour la réhabilitation de l'écrivain et de ses oeuvres.

Elle devrait lever un tabou qui devenait d'autant plus indéfendable que les autres ouvrages principaux édités en Occident sur la terreur stalinienne et les camps, ont été peu à peu publiés en URSS.



Alexandre Soljenitsyne sera même réadmis à l'Union des écrivains

Le livre révèle l'ampleur de la démence stalinienne

MOSCOU (AFP) — « L'archipel du Goulag » d'Alexandre Soljenitsyne, le monument de la littérature soviétique qui a révélé à de larges cercles en Occident l'univers concentrationnaire stalinien, a été publié pour la première fois en russe à Paris, fin 1973. Six semaines plus tard, le 13 février 1974, son auteur était banni d'URSS.

Soljenitsyne avait commencé à rassembler ses souvenirs de camp et ceux d'autres détenus en 1963, un an après que le dégel khrouchtchevien lui eut permis de publier dans la revue Novy Mir son premier récit sur les camps, « Une journée d'Ivan Denisovitch ».

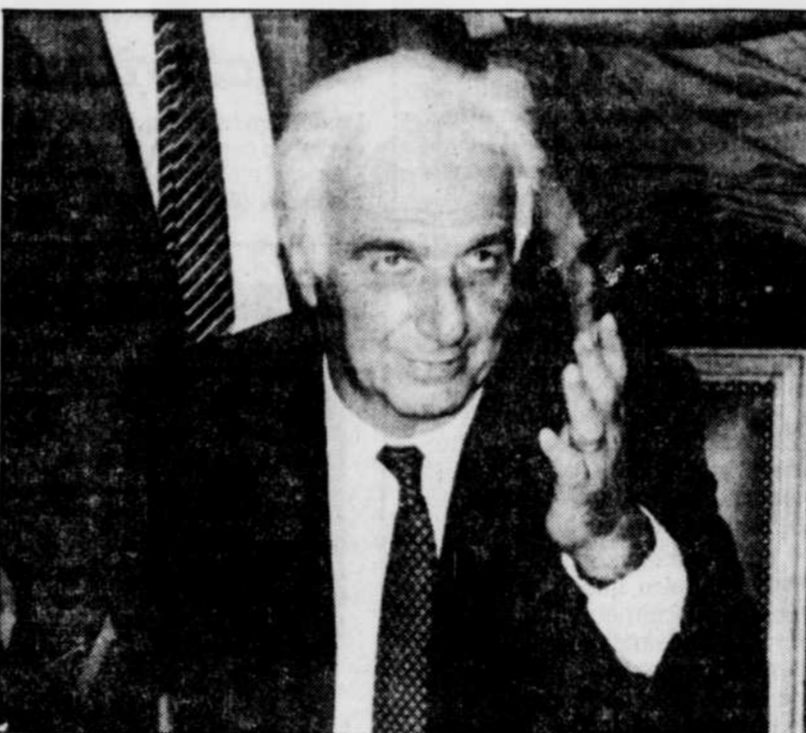
Il écrira « L'Archipel » pendant cinq ans, dans la plus grande clandestinité, alors que la chape brejnevienne commençait à tomber. Aucun de ses livres n'était publié et les attaques contre lui se multipliaient de la part des écrivains officiels, qui l'exclurent bientôt de leur Union, le privant du droit de résider à Moscou.

Quand il apprend qu'un exemplaire de l'ouvrage est tombé entre les mains du KGB — la femme qui l'avait dactylographié à son insu a été interrogée des jours durant avant de révéler l'endroit où il était enterré et de se suicider ensuite —, il se résout à donner

l'ordre de sa publication en Occident.

La campagne de dénigrement contre celui qui est devenu en 1970 Prix Nobel, atteint alors ses sommets, prélude à son arrestation et son exil.

Posséder le moindre extrait de « L'Archipel », fébrilement recopié en « samizdat » pendant des années, conduira de nombreux Soviétiques dans les camps, où certains se trouvaient encore avant que Mikhaïl Gorbatchev ne commence à les vider de leurs détenus politiques.



Le nouveau premier ministre grec Zannis Tzannetakis, entend appliquer la Loi sur la responsabilité ministérielle. Elle permet de lever l'immunité des ministres socialistes du gouvernement sortant éventuellement impliqués dans les récents scandales.

La « catharsis » est à l'ordre du jour en Grèce

ATHÈNES — Le nouveau gouvernement grec a prêté serment hier matin au Palais présidentiel avec un triple objectif : l'épuration de la classe politique, la remise en route du pays et la préparation de nouvelles élections.

par JEAN-PIERRE ALTIER
de l'Agence France Presse

« Un gouvernement de catharsis (le mot grec pour épuration) », titre hier matin l'ensemble de la presse dominicale. Pour le vieux leader communiste, Harilaos Florakis, qui a fait le geste historique d'accorder son soutien à un gouvernement conservateur, « il faut que le poids des scandales soit levé pour qu'à l'avenir les Grecs ne se traitent pas de voleurs les uns envers les autres ».

L'une des premières tâches du nouveau gouvernement sera, selon le premier ministre Zannis Tzannetakis, de mettre en oeuvre

la Loi sur la responsabilité ministérielle. Elle permet de lever l'immunité des ministres socialistes du gouvernement sortant éventuellement impliqués dans les récents scandales, le plus important étant le trou de plus de 200 millions de dollars découvert à la Banque de Crète que dirigeait le banquier Georges Koskotas.

Mais M. Tzannetakis a souligné dans une interview au quotidien *Ethnos* qu'il n'était pas question de lancer un « pogrom » contre le Pasok, le Mouvement Socialiste Panhellénique, seul au pouvoir de 1981 à 1989, aujourd'hui rejeté dans l'opposition.

Selon de nombreux hommes d'affaires grecs et étrangers, plus aucun contrat important n'a été signé en Grèce depuis trois mois tandis que les crédits ministériels restaient gelés dans l'attente de l'issue incertaine de la lutte politique. « L'instabilité politique actuelle empêche toute décision importante, même dans les questions les plus urgentes concernant l'économie du pays », notait à la fin du mois de juin l'éditorialiste du quotidien économique *Express*.

M. Tzannetakis a cependant souligné que son gouvernement, formé en priorité pour effectuer la « catharsis », ne prendrait pas de grandes décisions à long terme en matière intérieure ou extérieure.

Les grandes questions de politique étrangère, comme l'avenir des bases américaines ou l'extradition du Palestinien Mohammed Rachid, accusé de terrorisme et réclamé par les États-Unis, resteront en suspens jusqu'aux futures élections, a-t-il précisé.

En revanche, les efforts pour régler la question de Chypre et améliorer les relations gréco-turques se poursuivront car, a-t-il dit, les conservateurs de la Nouvelle démocratie et la coalition de la gauche et du Progrès, dominée par les communistes, ont « la même opinion » sur ces deux dossiers.

Enfin le nouveau gouvernement aura la tâche d'organiser de nouvelles élections dans un délai qui ne devrait pas excéder trois mois, selon le vœu des communistes. Pour sa part, le président de la Nouvelle démocratie Constantin Mitsotakis a indiqué qu'il souhaitait une campagne « à l'europpéenne » où les débats d'idées télévisés remplaceraient les grands meetings populaires.

À cet égard, M. Tzannetakis a précisé qu'il allait s'employer à libérer la télévision de l'emprise de l'État pour la rendre à ses « propriétaires naturels », notamment les journalistes.

« Nous avons trois mois pour réaliser la réconciliation nationale », estime le nouveau chef du gouvernement, pour qui l'accord droite/communistes met fin à 43 ans de guerre froide en Grèce.

■ Attentat à Colombo

Une bombe a explosé hier matin lors d'un festival auquel assistait le président srilankais Premadasa. Au moins une personne a été tuée et une trentaine d'autres ont été blessées. La police s'est refusée à affirmer que l'attentat était bien dirigé contre M. Premadasa.

10,000 personnes manifestent à Hong Kong contre la politique chinoise du Royaume-Uni

HONG KONG (AP) — Quelque 10,000 résidents de

Hong Kong ont manifesté dimanche au cri de « honte à la Grande-Bretagne » pour protester contre la visite du secrétaire au Foreign Office Sir Geoffrey Howe et son refus d'accorder l'hospitalité aux Chinois de la colonie désirant s'installer en Grande-Bretagne.

« Howe, retourne chez toi », « justice pour le peuple de Hong Kong », scandaient les manifestants en brandissant le poing devant la maison du gouvernement, où Sir Howe doit séjourner pendant les trois jours de sa visite.

Cinq mille personnes environ se sont rendues à l'aéroport et un millier de résidents occidentaux se sont également réunis pour ma-

nifester leur solidarité avec les Chinois de Hong Kong.

Depuis la sanglante répression en Chine le 4 juin dernier, ce dossier est devenu crucial pour les 5,7 millions d'habitants de Hong Kong, dont trois millions ont un passeport britannique. La colonie britannique doit en effet revenir sous la tutelle de Pékin en 1997 et peu de Chinois de Hong Kong font aujourd'hui confiance aux promesses de Pékin de perpétuer le système capitaliste.

• Fabricant de chaudières commerciales et industrielles

• Chaudières combinées - huile - gaz naturel - bois - électricité - biénergie

• Pour installation, réparation, transformation, changement de tubes, location de chaudières remises à neuf de tous genres telles que Fréco, Volcano, Cleaver Brooks, etc.

PROJETS CLEF EN MAIN

SERVIGAZ INC (418) 831-6780 (418) 831-3320 télécopieur:
760, chemin Olivier, Bernières (Québec) G7A 2N2

Perdez la moitié gratuitement *

Avec Nutri/Système, Régina a perdu 70 lb et elle a gagné une magnifique silhouette.

Nous offrons:

- Des repas nourrissants et délicieux sans avoir à compter les calories
- Une supervision individuelle professionnelle
- Un programme de maintien pour un succès continu
- Une perte de poids garantie

Notre cliente Régina a perdu 70 livres

« Nous réussissons là où les régimes ont échoué. »

* Sur de 1200 cliniques en Amérique du Nord

nutri/système
cliniques minceur

APPELEZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

MAINTENANT OUVERTE À CHARLESBOURG

624-0440
9195, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg

681-1212
CARREFOUR VANIER
459, rue Soumande
Charlesbourg (face à Place Fleur de Lys)

* Le programme sera basé sur la moitié de la perte désirée. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système. Nouveaux clients seulement. Prend fin le 7 juillet 1989.

STAN BUY CLUB

TOUT INCLUS
* REPAS & ALCOOL
* SPORT NAUTIQUE
* POURBOIRES
* ANIMATIONS
BEAUCOUP D'AUTRES

CARTAGÈNE

CLUB DECAMERON PRIX CLUB à partir de
PRIX RÉG. 599\$ - 849\$ **419\$**

SOSUA

CLUB ESCAPADE PRIX CLUB à partir de
PRIX RÉG. 549\$ - 849\$ **369\$**

BOCA CHICA

BOCA CHICA RESORT & BEACH CLUB PRIX CLUB à partir de
PRIX RÉG. 549\$ - 849\$ **419\$**

JUAN DOLIO

CLUB DECAMERON PRIX CLUB à partir de
PRIX RÉG. 579\$ - 919\$ **419\$**

Les prix sont basés sur occ. double excepté JUAN DOLIO. Les prix incluent les repas, les collations, les breuvages, les sports nautiques, les pourboires, l'animation. Les taxes et frais de service sont en sus.

STAN BUY CLUB

Permis du Québec

Québec - 648-8888
Ste-Foy - 657-2097
Jonquière - 695-4893

Sans frais: 1-800-463-4684

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89/07/01			
6/6	0	3914873,80\$	
5/6 +	12	64754,10\$	
5/6	411	1445,70\$	
4/6	22311	51,20\$	
3/6	398444	10,00\$	
3 5 15 16 17 31		VENTES TOTALES: 19011818,00\$	
No complémentaire: 2		PROCHAIN GROS LOT 89/07/05 (APPROXIMATIF): 6200000,00\$	

loto-québec		Résultats	
Tirage du 89/06/30			
NUMÉROS	LOTS	3	4
5875848	1 000 000 \$		
875848	10 000 \$		
75848	1 000 \$		
5848	100 \$		
848	25 \$		
48	10 \$		
SAMEDI		269	7617
LUNDI		356	4510
MARDI		221	3829
MERCREDI		438	9942
JEUDI		012	2701
VENDREDI		436	8194

le Mini		INTER PLUS	
Tirage du 89/06/30		Tirage du 89/06/30	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
828602	50 000 \$	217482	250 000 \$
28602	5 000 \$	17482	2 500 \$
8602	250 \$	7482	250 \$
602	25 \$	482	25 \$
02	5 \$	82	10 \$
82860	1 000 \$	NOS MOBILES	
8286	100 \$	95101	2 500 \$
828	10 \$	7529	250 \$
		125	25 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Trafic de drogue

Le scandale cubain affecte plusieurs pays

LA HAVANE - La dimension internationale du scandale des 14 officiers cubains impliqués dans un trafic international de drogue s'amplifie chaque jour un peu plus avec les révélations des accusés qui entretenaient également des contacts avec des guérilleros colombiens du M19, des dirigeants sandinistes et les autorités angolaises.

par Bertrand ROSENTHAL
de l'Agence France Presse

La cour martiale juge « pour haute trahison » l'ex-général Arnaldo Ochoa et deux de ses aides de camp, ainsi que l'ex-colonel Antonio de la Guardia et dix fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, dont son frère, le général Patricio de la Guardia. Le tribunal devrait rendre son verdict aujourd'hui. Les accusés sont passibles de la peine de mort.

Les débats partiellement retransmis chaque soir par la télévision cubaine montrent que les activités des accusés - trafic de drogue et trafic d'armes notamment - touchaient plusieurs pays :

- Angola : Ochoa y était chef de la mission militaire cubaine de novembre 1987 à janvier 1989. Il a reconnu être responsable de trafics en tous genres dont les bénéfices ont alimenté un compte bancaire à Panama, et d'avoir livré à l'armée angolaise du matériel de communication acheté à Panama.

Selon lui, le président angolais lui avait fait part de son souhait de se procurer des batteries d'artillerie G5 et cinq avions C130 sur le marché international. Ochoa affirme n'avoir pu effectuer ces achats

dernières années.

Mexique : Les accusés ont eu des contacts à La Havane avec des trafiquants de drogue mexicains, en présence de deux Américains non identifiés, et envisageaient une filière colombiano-mexicaine vers les États-Unis.

- Nicaragua : L'ex-général Ochoa a affirmé avoir reçu de l'argent des sandinistes pour acheter des armes par un intermédiaire au Panama. Il avait accompli une « mission internationaliste » au Nicaragua en 1985, avant d'être chargé de la coopération militaire avec l'étranger au ministère cubain des Forces armées.

- Panama : Ce pays était le centre de tous les contacts des accusés avec les trafiquants. Ochoa a fait état d'un « troisième homme » qui jouait le rôle d'intermédiaire. Il s'agissait, selon lui, d'un Panaméen dont l'identité n'a pas été révélée, mais avec lequel il entretenait des relations de « confiance » depuis sa mission au Nicaragua. Ochoa affirme avoir alimenté un compte à la banque Bilbao et Biscaye de Panama. Ce Panaméen devait réinvestir une partie de l'argent de la drogue dans des sociétés mixtes pour le développement du tourisme à Cuba.

- Venezuela : Les informations publiées depuis le 12 juin dernier ont révélé pour la première fois le nom de deux guérilleros cubains envoyés en mission au Venezuela

au début des années 1960 : Ochoa lui-même, et le général de brigade Victor Lastre.

À Cuba, le scandale a fait une première victime parmi les dirigeants du pays : le ministre de l'Intérieur, Jose Abrantes, destitué jeudi dernier de son poste sur décision du bureau politique. La plus haute instance politique du pays avait toutefois tenu à souligner « la confiance et l'estime dont a joui et jouit » le général Abrantes, qui assure depuis de nombreuses années la protection personnelle de Fidel Castro.

D'autre part, hier, le correspondant de l'agence Reuter à La Havane, Gilles Tréquesser, a été expulsé pour « fausse nouvelle ». L'information de l'agence britannique selon laquelle un membre du bureau politique du parti cubain, Osmany Cienfuegos, aurait tenté de chercher asile à l'ambassade du Venezuela à La Havane, a été démentie officiellement.

Gilles Tréquesser, de nationalité française, a quitté La Havane à 8 heures locales par un vol de la Cubana de Aviacion à destination de Toronto. Il avait remplacé en juillet 1987, Robert Powell, lui-même expulsé en septembre 1986 en compagnie du correspondant de l'Agence France Presse à l'époque, Noël Lorthiois.

L'agence cubaine Prensa Latina a annoncé par la suite que Osmany Cienfuegos était présent hier dans le port de La Havane pour recevoir un contingent de soldats cubains rentrant d'Angola.



Gilles Tréquesser, à sa descente d'avion hier à Toronto, après avoir été expulsé de Cuba pour avoir diffusé de « fausses nouvelles ».

2,200 personnes arrêtées en Floride pour trafic et possession de « crack »

MIAMI (d'après AFP) — Environ 2,200 personnes ont été interpellées au cours du week-end en Floride dans le cadre d'une opération sans précédent contre le trafic et la consommation de crack, un dérivé bon marché de la cocaïne, a annoncé hier la police.

Beaucoup d'entre elles ont été libérées après paiement d'une caution de \$5,000 à \$10,000, selon la même source.

L'opération, qui a duré 48 heures et s'est achevée dans la nuit de samedi à hier, visait les consommateurs et les petits revendeurs, qui permettent aux grands trafiquants de poursuivre leurs activités, a déclaré un porte-parole de la police.

Dans la nuit de samedi à hier, les quelque 1,000 policiers mobilisés pour cette opération organisée par l'association des shériffs de Floride, ont appréhendé jusqu'à cent personnes à l'heure.

Un tiers des interpellations ont été réalisées dans le Sud de la Floride, notamment à Miami et à Fort Lauderdale. Mais plus de 400 personnes ont été arrêtées dans le Nord-Ouest de l'État, une région plutôt rurale. « Cela montre que le crack n'est pas seulement un phénomène urbain », a déclaré M. Al Gordon, porte-parole du shériff du comté de Broward. Il a indiqué que parmi les personnes arrêtées figuraient des enfants.

Plus de 3,000 boulettes de crack, environ 5 kg de cocaïne et trois livres d'autres drogues, notamment de l'héroïne et des stéroïdes, ont par ailleurs été saisis. La police a indiqué avoir aussi confisqué 44,300 dollars, 300 automobiles, un bateau et une cinquantaine d'armes à feu.

L'opération a été menée dans 61 des 67 comtés de cet État.

L'opération portait le nom de Operation Rock Pile. Le « rock » est un synonyme de crack, un dérivé bon marché de la cocaïne.

Par ailleurs, le Conseil national de sécurité va recommander au président George Bush d'intensifier le rôle de l'armée dans la lutte contre la drogue en envoyant des conseillers militaires américains en Amérique du Sud, a affirmé hier le New York Times.

Ces recommandations, qui devaient être soumises le mois prochain à M. Bush, demandent également d'augmenter considérablement l'aide militaire et économique accordée aux pays de cette région où est produite une très grande partie de la cocaïne consommée aux États-Unis, indique le quotidien en citant des responsables de l'administration américaine.

Le nombre de conseillers militaires envoyés dépendra du budget alloué, mais les responsables interrogés n'ont pas écarté la possibilité d'un engagement direct de militaires américains lors d'opérations armées contre les trafiquants de drogue, souligne le journal.

Le Conseil national de sécurité propose d'augmenter l'aide économique et militaire américaine à 500 millions de dollars dès l'année fiscale 1990 contre 57 millions cette année. Cette aide devrait aller principalement à la Colombie, au Pérou et la Bolivie, et dans une moindre mesure au Mexique, au Venezuela, au Brésil et à l'Équateur, précise le New York Times.

La Cour suprême des É.-U. réviserait le jugement de 1973 sur l'avortement

WASHINGTON (AP) - La Cour suprême des États-Unis devrait selon toutes probabilités prendre position aujourd'hui sur la question du droit ou non à l'avortement, sous la forme d'une décision capitale ou d'un sursis à statuer en raison de la complexité du problème.

Une décision - quelle qu'elle soit - devrait en tous les cas être prise puisque la session 1988-1989 de la Cour suprême se termine aujourd'hui.

Les défenseurs du droit à l'avortement craignent pour leur part que la cour ordonne le réexamen de la décision de 1973 dans l'affaire Webster contre Reproductive Health Services - fondement de la jurisprudence - ainsi que trois autres affaires du même type en cours de jugement.

La décision de revoir le jugement de 1973, si elle était bien prise par la Cour suprême, apparaîtrait alors comme le signal d'un revirement majeur de jurispru-

dence. La décision de 1973 avait déclaré que la décision d'avorter durant les trois premiers mois de la grossesse était laissée au libre-arbitre de la mère et de ses médecins. Les États, selon cette décision, n'étaient autorisés à décider si l'avortement devait avoir ou non lieu que pendant le deuxième trimestre de la grossesse afin de protéger la santé de la mère. Ces mêmes États pouvaient prendre les mesures nécessaires pour protéger la vie de la mère que lors du troisième trimestre.

En clair, si la décision de 1973 devait bien être renversée, les États seraient libres de contrôler l'avortement, voire de l'interdire.

O'Keefe

REGARDE EN HAUT ROGER

Au Québec du 1^{er} Juin au 12 Juillet '89

Du nouveau! Le grand dirigeable O'Keefe, le plus grand du monde, survole le Québec et couvre les grands événements! Alors, on r'garde en haut?

Surveillez, le dirigeable O'Keefe pour la fête de Québec.

Bell Cellulaire

Ligne Info-O'Keefe
Bell Cellulaire *O'Keefe
Qué.: 418 563-3000

On se la coule en douceur

LE SUPER SOLDE

★ POUR FEMME ★

30% À 50% DE RABAIS

ROBES D'ÉTÉ À PRIX SOLEIL!

Modèles une ou deux pièces au choix. Plusieurs couleurs et tissus. Tailles 6 à 16; manches 6 à 14 et Tailles Plus 14 à 24. (Manches et Plus dans certains magasins). 30% à 50% de rabais sur le prix ordinaire.

Robes, rayon 110.

20% À 45% DE RABAIS

BLAZERS, JUPES ET PANTALONS POUR FEMME

Choix de tailles 8 à 18. Blazers. Ord. 110 \$ à 130 \$. SOLDE 69,99 \$ CH. Jupes. Ord. 24,99 à 55 \$. SOLDE 19,99 à 34,99 CH.

Pantalons. Ord. 24,99 à 55 \$.

SOLDE 19,99 À 34,99 CH.

Interchangeables, rayon 136.

19⁹⁹ à 69⁹⁹

40% DE RABAIS

TOUTES LES TENUES DE MATERNITÉ PRINTEMPS-ÉTÉ

Shorts, tee-shirts, robes, salopettes, pantalons, coordonnés et robes-chasubles. Tailles 6 à 18. Dans certains magasins. Ord. 18 \$ à 68 \$

SOLDE 10,80 À 40,80 CH.

Vêtements de maternité, rayon 117.

10⁸⁰ À 40⁸⁰

30% À 50% DE RABAIS

ASSORTIMENT DE VÊTEMENTS CHARTER CLUB

Pantalons, pulls, shorts et jupes printemps-été. Faites vite pendant qu'il en reste! Ord. 20 \$ à 80 \$

SOLDE 9,99 À 54,99 CH.

Tenues de week-end, rayon 195.

9⁹⁹ À 54⁹⁹

30% À 50% DE RABAIS

LA MODE POUR TAILLES MENUES

Coordonnés et interchangeables. Le choix varie selon le magasin. Excellents prix! Tailles 6 à 16.

Ord. 19,99 à 65 \$.

SOLDE 13,99 À 44,99 CH.

Tailles menues, rayon 115.

13⁹⁹ À 49⁹⁹

30% À 50% DE RABAIS

COORDONNÉS POUR FEMME

BayClub, Tan Jay, Koret, Mister Leonard, Louben, Regalia, Clichy et Chagall. Coordonnés printemps-été. Le choix varie selon le magasin.

Ord. 42 \$ à 180 \$.

SOLDE 20,99 À 125,99 CH.

Coordonnés pour femme, rayons 140 et 145.

20⁹⁹ à 125⁹⁹

20% À 40% DE RABAIS

ASSORTIMENT DE COORDONNÉS NORTHERN SPIRIT

Tee-shirts, shorts et pantalons. Choix de coton et de cotonnade. P.M.G. 20% à 40% sur le prix ordinaire.

Northern Spirit, rayon 193.

30% À 50% DE RABAIS

MEXX, ESPRIT, NAF-NAF ET AUTRES

Et autres collections printemps-été aimées des jeunes: Jump, Rogers, etc. Hauts, pantalons, jupes, vestes. Le choix varie selon le magasin.

Ord. 30 \$ à 100 \$.

SOLDE 21 \$ À 49,99 CH.

Collections pour jeune, rayon 475.

21^{\$} À 49⁹⁹

25% À 35% DE RABAIS

BLOUSES POUR FEMME

Une belle collection signée BayClub et Elite. Choix de couleurs, tissus, motifs et modèles. Tailles 8 à 18.

Ord. 28 \$ à 60 \$.

SOLDE 19,99 À 37,99 CH.

Blouses pour femme, rayon 133.

19⁹⁹ À 37⁹⁹

25% À 50% DE RABAIS

ASSORTIMENT DE VÊTEMENTS EN TRICOT POUR FEMME

Pulls, cardigans et jupes signés Tamra, Rob Paynter, Rino Rossi, Outlander et BayClub. Tailles P.M.G. Ord. 19,99 à 120 \$.

SOLDE 14,99 À 59,99 CH.

Tricots pour femme, rayons 147 et 808.

14⁹⁹ À 59⁹⁹

30% À 50% DE RABAIS

ASSORTIMENT DE COORDONNÉS KARI

Tee-shirts, pulls, jupes et autres. Choix de teintes vives et demi-teintes. Tailles P.M.G. 30% à 50% de rabais sur le prix ordinaire.

Collection Kari, rayon 193.

25% À 50% DE RABAIS

25% DE RABAIS FOULARDS

Vaste assortiment de motifs, tissus et imprimés. Bias, rectangulaire ou carré, au choix. Le choix varie selon le magasin. Ord. 9,99 à 50 \$.

SOLDE 7,45 À 37,50 CH.

Accessoires chic, rayon 301.

40% DE RABAIS LUNETTES DE SOLEIL

Pour elle: un incroyable assortiment de montures avec verres traités contre les rayons ultra-violet. Choix de modèles et couleurs. Ord. 11,99 à 50 \$.

SOLDE 7,19 À 20 \$ CH.

Accessoires chic, rayon 301.

40% DE RABAIS SACS À MAIN DE SAISON

Le choix comprend le cuir, le vinyle et autres matières. Des prix à faire provision! Le choix varie selon le magasin. Ord. 9,99 à 100 \$.

SOLDE 5,99 À 60 \$ CH.

5⁹⁹ À 60^{\$}

Sacs à main, rayon 210.

25% DE RABAIS LES MONTRES DUMAI

Choix de modèles au goût du jour, pour homme et femme. Un choix de bon goût! Ord. 65 \$.

SOLDE 39,99 CH.

Montres, rayon 231.

30% DE RABAIS MONTRES BENNETON

Toute notre collection est en solde! Portez-en une et donnez-en à vos amis! Ord. 60 \$.

SOLDE 42 \$ CH.

Montres, rayon 231.

50% DE RABAIS MAROQUINERIE

Assortiment d'articles en cuir de fin de série pour femme. Portefeuilles, chéquiers, porte-monnaie de style français, porte-cles, etc.

Ord. 8 \$ à 65 \$.

SOLDE 4 \$ À 32,50 CH.

Maroquinerie, rayon 215.

25% À 50% DE RABAIS

ASSORTIMENT DE VÊTEMENTS PRINTEMPS-ÉTÉ DE LA BOUTIQUE COLLECTIONS

Liz Claiborne, Jones New York, Paris, Alfred Sung, Mr-Jax, Simon Chang, Steilmann, Vittadini, Mondri, Rouie et autres. Dans certains magasins. Le choix varie selon le magasin. Ord. 50 \$ à 475 \$.

SOLDE 24,99 À 234,99 CH.

Boutique Collections, rayon 125. Vêtements sport, rayon 127. Liz Claiborne, rayon 196.

25% À 50% DE RABAIS*

CHAUSSURES ET SANDALES D'ÉTÉ POUR FEMME

• Enzo Angiolini • Bardolino • BayClub • Thomas Wallace • Calico • Jeunesse

Le choix varie selon le magasin. * Sur les prix étiquetés. Ord. 24,99 à 110 \$. SOLDE 14,99 À 89,99 LA PAIRE.

14⁹⁹ à 89⁹⁹

Chaussures pour femme, rayons 262, 271 et 835.

LIQUIDATION DE BIJOUX

Argent sterling et pierres semi-précieuses. Colliers, boucles d'oreilles, épinglettes, bracelets, breloques et autres.

25% DE RABAIS. Bijoux aux prix ordinaires de 4 \$ à 40 \$.

35% DE RABAIS. Bijoux aux prix ordinaires de 41 \$ à 75 \$.

50% DE RABAIS. Bijoux aux prix ordinaires de 76 \$ à 100 \$.

60% DE RABAIS. Bijoux aux prix ordinaires de 101 \$ à 150 \$.

70% DE RABAIS. Bijoux aux prix ordinaires de plus de 150 \$.

Bijoux, rayon 239.

40% DE RABAIS BIJOUX MODE D'ÉTÉ

Un super assortiment de boucles d'oreilles, épinglettes, pendants et autres. Les couleurs les plus "in" cet été!

40% de rabais sur le prix étiqueté.

Bijoux mode, rayon 236.

25% DE RABAIS LES FOURRE-TOUT

Fourre-tout en nylon de couleurs vives et neutres. Ord. 14,99 à 39,99.

SOLDE 11,24 À 29,99 CH.

Bagages, rayon 796.



VOS CARTES SONT MÂITRESSÉS!

Nous ne refusons pas vos cartes. À la Baie, vous pouvez d'un grand crédit.

ENSOLEILLÉ DE LA BAIE

★ LES PETITS D'ABORD ★

30% DE RABAIS INTER-CHANGEABLES POUR ENFANT

- Chemisettes • Tee-shirts • Pantalons
- Jupes • Ensembles-shorts • Corsaires
- Et bien plus! • Pour garçon, tailles 4 à 6X et 7 à 18 • Pour fille, tailles 4 à 6X et 7 à 14 • Le choix varie selon le magasin
- Ord. 6,99 à 36 \$
- SOLDE 4,89 À 26,60 CH.

SOLDE

4⁸⁹

À

26⁶⁰

Vêtements pour enfant, rayon 400.

30% DE RABAIS COORDONNÉS D'ÉTÉ POUR ENFANT

Au choix, modèles variés signés Alley Cats, Young St., Skydiver, Sugar Kame, Fame et Krickets. Pour garçon, tailles 4 à 6X et 7 à 18. Pour fille, tailles 4 à 6X et 7 à 14. Le choix varie selon le magasin. Ord. 9 \$ à 36 \$.

SOLDE 6,30 À 25,30 CH.

Vêtements pour enfant, rayon 400.

40% DE RABAIS COORDONNÉS POUR TOUT-PETIT

Étiquettes appréciées, dont Ruffniks, Signature, Snoopy, Baby's Own et Fisher-Price. Tailles 12 à 24 mois et 2 à 3X dans le lot. Le choix varie selon le magasin. Ord. 11 \$ à 36 \$.

SOLDE 6,59 À 21,59 CH.

Vêtements pour enfant, rayons 404 et 455.

7⁹⁹ À 9⁹⁹

POUR BAMBIN, VÊTEMENTS DE SECOND CHOIX

Robes, ensembles de jeu et ensembles-pantalons. Tailles nouveau-né à 24 mois et 2 à 3X.

7,99 À 9,99 CH. Le choix varie selon le magasin.

Vêtements pour enfant, rayons 404 et 455.

JUS-QU'À 30% DE RABAIS

POUR VOS PETITS, CHAUSSURES D'ÉTÉ HABILLÉES ET SANDALES

Une sélection incroyable de jolis modèles, offerts en couleurs variées. Chaussures à prix ordinaire ou déjà réduites. Ord. 12 \$ à 30 \$.

SOLDE 7,99 À 19,99 LA PAIRE

7⁹⁹ À 19⁹⁹

Chaussures pour enfants, rayon 446.

30% à 50% DE RABAIS

VÊTEMENTS DE JEU POUR TOUT-PETIT

Entre autres, barboteuses, salopettes, robes-soleil, ensembles-shorts et ensembles-salopettes. Tailles 12 à 24 mois et 2 à 3X. Le choix varie selon le magasin. Ord. 6 \$ à 34 \$.

SOLDE 4,19 À 16,79 CH.

Vêtements pour enfant, rayons 404 et 455.

7⁹⁹

POUR NOURRISSON, VÊTEMENTS DE NUIT SIGNATURE DE SECOND CHOIX

Le choix est grand! Les petites imperfections n'affectent en rien le port du vêtement. Tailles nouveau-né et P.M. Le choix varie selon le magasin.

7,99 \$ CH. Vêtements de nuit pour enfant, rayon 870.

★ DU BON PIED! ★

40% DE RABAIS COMPLETS ET VESTONS SPORT POUR HOMME

- Profile • Christopher Rand • BayClub • Fabergé • Jones New York • Shipley • Belotti • Modèles mode • Classiques • Pure laine • Mélanges de qualité • Modèles et couleurs variés
- Tailles 38 à 48 • Ord. 165 \$ à 425 \$ • SOLDE 99 \$ À 255 \$ CH.

99\$ à 255\$

Complets et vestons sport pour homme, rayons 301 et 302.

SUPER! TENNIS BROOKS POUR HOMME

Avec garnitures en cuir. Pointures 7 1/2 à 12.

39,99 LA PAIRE

Chaussures d'exercice, rayons 275 et 446.

TOUT-ALLER SPEED LACE POUR LUI

Empeigne en cuir, arêtes cousinées et semelle flexible et légère. Ton havane. Pointures 7 1/2 à 11.

34,99 LA PAIRE

Chaussures pour homme, rayons 862 et 863.

25% DE RABAIS CHAUSSURES NUNN BUSH POUR HOMME

Fâneurs cousus main avec empeigne en chevreau et semelle en cuir. Modèles à pampilles ou à garniture en cuir. Noir ou brun. Pointures 7 1/2 à 11, largeurs D et EE. Le choix des couleurs et des pointures varie selon le magasin. Ord. 80 \$.

SOLDE 59,99 LA PAIRE

Chaussures pour homme, rayon 368.

30% DE RABAIS* TOUTES LES CHAUSSURES D'EXERCICE BAYSPORT

Pour toute la famille, pour toutes les activités! Tennis, basket, chaussures de danse-exercice et autres. Le choix varie selon le magasin. * Sur le prix étiqueté.

Chaussures d'exercice, rayons 275, 446 et 841.

UN SOLDE CHAUD, CHAUD!



Chez les Petites soeurs de la Ste-Famille

L'épidémie de gastro-entérite causée par un dessert est en lente régression

SHERBROOKE (PC) — L'épidémie de gastro-entérite qui a frappé 130 religieuses de la communauté des Petites soeurs de la Sainte-famille semble en voie de régression, mais la cause de celle-ci ne pourra être déterminée avec exactitude qu'une fois terminées les analyses des aliments consommés par les religieuses, peut-être aujourd'hui.

Les responsables médicaux soupçonnent toutefois un pouding au tapioca consommé comme dessert lors du repas de mardi midi, comme responsable possible du mal, mais aucun reste de ce plat ne subsiste pour analyse, a indiqué le Dr Marie Jodoin, chef du département de santé communautaire du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

« Des employés ont été malades et en questionnant tout le monde, on remonte au mardi midi, où un bouilli de boeuf et un pouding au tapioca ont été servis. C'est le pouding au tapioca qu'on soupçonne, mais il n'en reste pas pour analyse », explique le Dr Jodoin.

Celle-ci précise qu'un questionnaire sera remis aujourd'hui ou

demain aux religieuses ainsi qu'au personnel de la maison-mère, pour savoir ce qu'ils ont consommé exactement et identifier positivement l'aliment contenant la bactérie de salmonellose de type D.

Le Dr Jodoin a indiqué par ailleurs que les analyses de laboratoire effectuées en fin de semaine sur des échantillons d'eau permettent d'exclure ce produit comme responsable des maux de tête, nausées, vomissements et diarrhées qui ont affligé depuis mercredi près de 130 membres de cette congrégation à la maison-mère de Sherbrooke.

Pas de nouveau cas

Si aucun nouveau cas de gastro-entérite ne s'est déclaré, hier, chez les Petites soeurs de la Sainte-Famille, cinq religieuses

sont toutefois hospitalisées (dont une qui l'a été hier) en raison de cette maladie, a souligné soeur Madeleine Dauphinais, infirmière-chef de la communauté.

Quant au décès de soeur Thérèse Bergeron, survenu jeudi matin, il pourrait être relié à l'épidémie de gastro-entérite, mais cela reste à être confirmé, a dit soeur Dauphinais.

Une autopsie doit d'ailleurs être pratiquée aujourd'hui sur la dépouille de la défunte, qui était déjà malade avant l'épidémie.

En fin de semaine, plusieurs préposées aux malades de l'hôpital d'Youville, de même que des infirmières bénévoles sont venues prêter main forte aux religieuses pour soulager les soeurs malades.

« On peut dire que la majorité de nos soeurs malades ont commencé à manger un petit peu, mais les symptômes persistent », a dit l'infirmière-chef, ajoutant qu'une diète molle a pu être servie à quelques membres de la communauté.

« On essaie de les encourager

et on peut dire qu'elles gardent un bon moral », juge soeur Dauphinais.

Collaboration

Pour sa part, le chef du DSC, le Dr Marie Jodoin, a souligné la collaboration du personnel infirmier et médical depuis vendredi.

Deux gastro-entérologues ont examiné, vendredi soir, toutes les religieuses de la maison-mère tandis que du personnel était expédié de l'hôpital d'Youville pour aider les religieuses, a mentionné le Dr Jodoin.

« Les soeurs étaient rassurées, on sentait au début qu'elles étaient très anxieuses, mais le travail de l'équipe de spécialistes les a rassurées », a-t-elle souligné.

Le traitement de la gastro-entérite dure environ 10 jours. Le Dr Jodoin a indiqué qu'il est plutôt rare qu'une épidémie de cette ampleur se déclare, précisant que cette maladie est grave surtout chez les jeunes enfants et les personnes âgées, qui se déshydratent plus rapidement.



Spectacle de désolation...

Le jeune Chris Scribe tente de trouver son lit parmi les débris laissés sur le passage d'une tornade sur la réserve de Poundmaker en Saskatchewan, vendredi soir. Le violent tourbillon de vent a démolé trois maisons mobiles et en a endommagé plusieurs autres. Les habitants de la réserve se sont vite regroupés pour s'entraider. L'enfant de neuf ans et sa mère n'étaient pas dans leur demeure au moment de la tempête.

Un long congé funeste : 11 morts violentes

MONTREAL (PC) — Le long congé de la fête du Canada a fait au moins 11 morts violentes sur le territoire québécois, selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée hier. Trois de ces pertes de vie sont des noyades.

Hier, vers 11 h 30, Savario Raniéri, âgé de 22 ans et demeurant à Montréal, s'est noyé au barrage Carillon, à l'embouchure de la rivière des Outaouais.

En début de soirée, samedi, un homme et une femme dans la quarantaine ont péri lors d'un incendie qui a ravagé une maison de chambres dans la rue Saint-Jean, à Québec. L'une des victimes a été identifiée comme étant Jean Tardif, âgé de 40 ans; la police n'a pas dévoilé l'identité de l'autre victime, également dans la quarantaine. Une enquê-

te policière a été instituée afin de déterminer les causes du sinistre.

Vers 20 h, également en soirée de samedi, André Lavigne, un Montréalais âgé de 37 ans, a été tué à la suite de la perte de maîtrise du véhicule dans lequel il prenait place.

En après-midi de samedi, Paul Rocheleau, âgé de 19 ans, s'est noyé dans le lac Saint-Armand, près de Béarn, dans le Témiscamingue. Le jeune homme ne savait pas nager. Des plongeurs de la Sûreté du Québec ont repêché le corps quelques heures après la tragédie.

Une autre noyade, également survenue samedi après-midi, a emporté Grégoire Tremblay, un Jonquiérois de 51 ans. La victime participait avec des amis à une excursion de pêche sur le lac Boucher, à l'intérieur de la ZEC Martin-Valin, au nord de Chicoutimi.

Samedi après-midi, vers 14 h 30, une collision frontale entre deux automobiles sur la route 138, à Saint-Tite-des-Caps, dans la région de Charlevoix, a fait un mort : Gratien Vallières, âgé de 63 ans et domicilié à Saint-David, sur la rive sud de Québec. Une perte de maîtrise sur la chaussée glissante serait à l'origine de l'accident.

Martin Allard, âgé de 6 ans et demeurant à Saint-Rosaire, près de Victoriaville, a été heurté mortellement, samedi, vers midi,

au moment où il traversait la route, dans le rang 4 de cette localité des Bois-Francis.

Dans la nuit de vendredi à samedi, aux environs de 1 h 45, sur la route 116 à Saint-Liboire, près de Saint-Hyacinthe, Donat Gagnon, âgé de 16 ans et demeurant à Acton Vale, a été tué lors d'une collision entre deux véhicules.

Finalement, vers 14 h 30, vendredi, sur l'autoroute 55 à la hauteur du boulevard des Acadiens, à Saint-Grégoire, en face de Trois-Rivières, deux personnes ont perdu la vie lorsque leur camionnette a été harponnée par un poids lourd et a pris feu. Les victimes sont Marcel Choquette et Laura Brault, âgés respectivement de 73 et 63 ans, de Champlain.

VILLE DE BEAUPORT

appel d'offres

DÉVELOPPEMENT CLAIR FRANC, PHASES 2 ET 3

PROJETS NOS: 89-310-00 et 89-315-00
VILLE DOSSIER: D-89-022 et D-89-023

Des soumissions sont demandées par la Ville de Beauport pour les travaux de mise en place de services municipaux. Les travaux se résument sommairement à la pose de conduites d'égout (530 mètres), d'égout sanitaire (515 mètres), d'égout pluvial (518 mètres) ainsi que de l'infrastructure de rue (542 mètres).

OBTENTION DES DOCUMENTS

Les documents de soumission peuvent être obtenus en s'adressant au bureau des consultants, à l'adresse suivante:

LAFEL Groupe-Consult Inc.
1400, av. Ste-Jean-Baptiste, bureau 202
Québec (Québec)
G2R 8B7
Tel. (418) 871-3489

Un chèque au montant de cinquante dollars (50,00\$) (NON REMBOURSABLE), fait au nom de LAFEL Groupe-Consult Inc., est exigé pour l'obtention des documents.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Chaque soumission doit être accompagnée, en plus des documents reçus au devis, d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Beauport pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission du même montant, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les soumissions doivent être déposées avant onze heures (11 h), heure en vigueur localement, le 14 juillet 1989, au bureau de la soumission, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à onze heures (11 h), dans une salle située à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, en présence des personnes intéressées.

La Ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et rejetera toute soumission non conforme.

DONNÉ À BEAUPORT, ce 3 juillet 1989.

JOSETTE TESSIER, notaire
Greffière de la Ville

Construction de Défense Canada Défense Construction Canada

DOSSIER: VR97010 BFC Valcartier (Québec)
Remplacement des portes et fenêtres
Appartements Dubé (Phase II)

DATE DE FERMETURE: LE MERCREDI 9 août 1989

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 50 \$
Les deux premiers ensembles
seulement sont remboursables.

Les soumissions, sous pli cacheté, pour le projet indiqué ci-haut, seront reçues jusqu'à 15 heures, adressées à l'Administrateur, Finances et Administration, Travaux publics Canada, Gare maritime Champlain, 901, Cap-Diamant, bureau 266, 2e étage, Anse-au-Foulon, Québec (Québec) G1K 4K1.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans à Ottawa à l'adresse suivante: Construction de Défense (1951) Limitée, Immeuble Sir-Charles-Tupper, Promenade Riverside, aile "A", 3e étage, Ottawa (Ontario) K1A0K3 (téléphone: (613) 998-9549, fax: (613) 998-1061 ou numéro du télex: 053-3726/3727), et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association des entrepreneurs à Québec, Chicoutimi, Sainte-Foy, Trois-Rivières, Montréal, Jonquières, notre bureau régional à Montréal, ainsi qu'au bureau de Travaux publics Canada à Québec.

Canada

HÔPITAL DE MONT-JOLI INC.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET: Remplacement de fenêtres

PROPRIÉTAIRE: Hôpital de Mont-Joli Inc.
800, av. Sanatorium
Mont-Joli (Québec)
G5H 3L6

ARCHITECTE: Ludger Caron, M.O.A.Q.
353, rue Laval Sud
Rimouski (Québec)
G5L 6M1
Tel.: (418) 723-6913

L'Hôpital de Mont-Joli Inc., propriétaire, demande des soumissions pour le projet de remplacement de fenêtres de son édifice situé à Mont-Joli.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte situé à Rimouski, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00 \$), sous forme de chèque visé, versé au propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées:

- soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de dix huit mille dollars (18 000,00 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.
- soit d'un chèque visé représentant neuf mille dollars (9 000,00 \$), fait à l'ordre du propriétaire.
- soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada dont la valeur nominale est de l'ordre de neuf mille dollars (9 000,00 \$).

Les soumissions (original et deux (2) copies) seront expédiées dans des enveloppes cachetées au directeur des services auxiliaires, monsieur Richard Lévesque, à l'Hôpital de Mont-Joli Inc. Lesdites soumissions seront reçues à son bureau, jusqu'à 15 heures (heures en vigueur localement), le 14e jour du mois de juillet 1989, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissionnaires sont tenus de visiter les lieux des travaux, en présence d'un représentant du propriétaire le 8e jour de juillet 1989 à 13 heures, afin de se rendre compte de la nature, des conditions et de l'ampleur des travaux.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix de leurs sous-traitants, des garanties qu'ils entendent exiger d'eux, de leur solvabilité et du contenu de leur soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Ronald Anetil
Directeur général

VILLE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
CAMIONNEURS DEMANDÉS
POUR LES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT 1989-1990

La Ville de Québec, par son Service des travaux publics, demande des offres de service de camionnage pour camions 6 roues, 10 roues ou semi-remorque pour effectuer, l'hiver prochain, le transport de la neige provenant de certaines rues de son territoire.

La Ville a l'intention de faire appel à des camionneurs privés lors des accumulations de neuf (9) centimètres et plus et le travail s'effectuera sur une durée approximative de seize (16) heures pour une accumulation se situant entre neuf (9) et dix-neuf (19) centimètres et sur une durée approximative de vingt-quatre (24) heures pour une accumulation de dix-neuf centimètres et plus.

Pour les précipitations de moins de neuf (9) centimètres, la Ville a l'intention d'utiliser également, selon les besoins, des camionneurs privés suivant un système de rotation, en considérant prioritairement les camionneurs résidant dans la Ville de Québec.

Les camionneurs intéressés devront signer un contrat qui les liera pour toute la saison 1989-1990 et ils devront fournir un dépôt de 100,00\$. Au moment de l'engagement, les résidents de la Ville de Québec auront priorité.

Les intéressés pourront obtenir des renseignements supplémentaires et une formule d'application en s'adressant au personnel du Service des travaux publics, au numéro de téléphone 691-6391 (65, rue Sainte-Anne) 7e étage. Vous êtes priés de noter que les heures de bureau sont de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 05. La formule d'application devra être retournée dûment remplie au plus tard le 18 août 1989.

A noter que la date de retour de la formule d'application constitue un critère important dans le choix des camionneurs.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 12 juin 1989

appel d'offres

TRAVAUX D'AQUÉDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE
DÉVELOPPEMENT CYR, PHASE II
PROJET D88-018

La Ville de Beauport demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie pour le Développement Cyr, phase II, sur une longueur d'environ 100 mètres linéaires.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de:

HYTECK, INC.
Groupe-consult Solivar
5355, boulevard des Gradins
Québec (Québec)
G2J 1C8
Téléphone: (418) 823-2354

contre un chèque visé de cinquante dollars (50,00 \$) à l'ordre de Hyteck, inc. Le chèque sera remboursé au soumissionnaire (entrepreneur qui remet une soumission) s'il remet les plans et devis en bon état, dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Pour être valables, les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix mille dollars (10 000,00 \$), à l'ordre de la Ville de Beauport, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, ainsi que d'une lettre d'intention.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées, marquées "Soumission projet D88-018, développement Cyr, phase II", seront reçues au bureau de la greffière située au Centre administratif Louis-Juchereau, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, Québec G1E 6P4, jusqu'à onze heures (11 h), le 13 juillet 1989 pour être, ensuite, ouvertes publiquement le même jour à onze heures (11 h), dans une salle située au Centre administratif Louis-Juchereau, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, et ce, en présence des personnes intéressées.

La Ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et rejetera toute soumission non conforme.

Donné à Beauport, ce 3 juillet 1989

La Greffière de la Ville
JOSETTE TESSIER, notaire

appel d'offres

La Ville de Beauport demande des soumissions pour le remplacement de condenseur à air à l'Aréna Giffard.

Ces soumissions devront être placées dans les enveloppes fournies par la Ville à cet effet.

Un dépôt de garantie de dix pour cent (10%) du total de la soumission est exigé.

Les soumissions seront reçues au bureau de la soumission, situé à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, jusqu'à 16 heures, le 17 juillet 1989 et seront ouvertes publiquement le même jour à 16 heures, dans une salle située à l'Hôtel de Ville, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, en présence des personnes intéressées.

Les documents de soumission peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'approvisionnement, 415, boulevard Raymond, Beauport.

La Ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et rejetera toute soumission non conforme.

Donné à Beauport, ce troisième jour du mois de juillet mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

La Greffière de la Ville
JOSETTE TESSIER, notaire

APPEL D'OFFRES

PROJET: DOMMAGES - TREMBLEMENT DE TERRE ÉCOLE MGR-BOUCHER ET POLYVALENTE CHANOINE-BEAUDET À SAINT-PASCAL

PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE JEAN-CHAPAIS
325, 11e Avenue Chapais
Saint-Pascal, comté Chamouraska
G0L 3Y0

ARCHITECTES: CHARLES CASGRAIN ET ALFRED PELLETIER, ARCHITECTES
48, rue de la Cour
Rivière-du-Loup
G5R 3Y8

La Commission scolaire Jean-Chapais, propriétaire, demande des soumissions pour les dommages causés par le tremblement de terre à l'école Mgr-Boucher et la polyvalente Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte contre un dépôt de cent dollars (100 \$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix-neuf mille dollars (19 000 \$) à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues au bureau de la Commission scolaire Jean-Chapais, sis au 325, 11e Avenue Chapais à Saint-Pascal jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le mercredi 2 août 1989 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Arthur Bouchard, directeur général
Commission scolaire Jean-Chapais

Un réseau d'immigration illégale fait entrer des Polonais au pays

(PC) — La GRC et les fonctionnaires de l'immigration enquêtent sur un présumé réseau d'immigration illégale qui permettrait à des réfugiés polonais d'entrer au Canada par les ports canadiens, a indiqué un fonctionnaire du ministère de l'Immigration. M. Milt Best.

Des centaines de Polonais en provenance de l'Allemagne de l'Ouest ont payé environ \$2,000 chacun pour se rendre au Canada. Ils voyageaient à bord de bateaux polonais, a précisé Me Richard Boraks, un avocat qui représente des Polonais réclamant le statut de réfugié. Les Polonais débarquent

généralement dans les ports de Halifax et Vancouver.

M. Best a précisé que l'enquête a été déclenchée à la suite de la défection de six Polonais qui voyageaient à bord d'un cargo qui venait d'accoster à Halifax.

Le fonctionnaire a ajouté que 149 Polonais avaient réclamé le statut de réfugié en Ontario cette année et qu'une quarantaine d'au-

tres ont fait la même chose à Halifax et Vancouver.

Selon Me Boraks, les Polonais sont montés clandestinement à bord dans les ports allemands de Hambourg et Kiel.

Objectif difficilement rencontré

D'autre part, six mois après son entrée en vigueur, la nouvelle Loi canadienne sur les réfugiés rencontre difficilement un de ses objectifs : les requérants dont les enquêtes sont commencées voient les délais s'allonger et la nouvelle Commission de l'immigration et

du statut de réfugié (CIRS), débordée, doit refaire ses prévisions.

Par contre, la loi a rencontré un autre de ses objectifs : moins de demandeurs d'asile se sont présentés aux frontières canadiennes, plusieurs compagnies d'aviation ayant resserré leurs contrôles à l'étranger.

Un responsable de la CIRS a confié au quotidien *Le Devoir* qu'en début d'année, le gouvernement avait secrètement prévu d'« éliminer » plus de la moitié des demandes. Mais depuis six mois,

plus de requérants que prévu sont déclarés réfugiés, même si moins de requérants se présentent aux frontières. « Il faut absolument augmenter les ressources de soutien à Montréal et à Toronto car nous aurons probablement à réaliser le double d'activités prévues pendant l'année », explique Pierre Bourget, directeur de la CIRS pour la région du Québec.

Situation paradoxale : du point de vue froidement administratif, le système ne semble pas « éliminer » assez de réfugiés. Et du point de vue des organismes com-

munautaires, on est surpris de constater que la loi semble moins sévère que prévu, mais on s'aperçoit depuis ces dernières semaines que les délais commencent à s'allonger, ce qui était le cauchemar de l'ancienne loi.

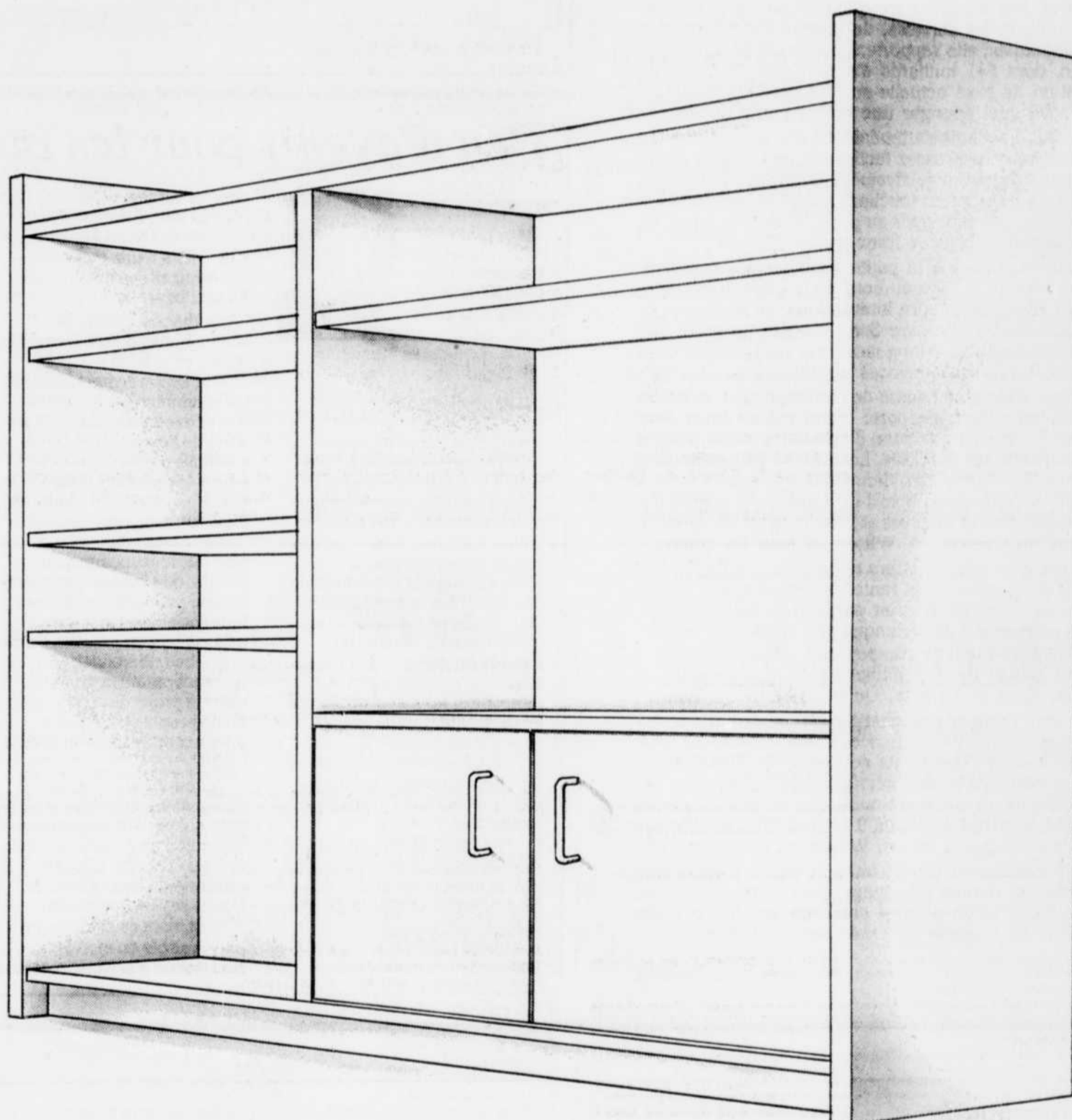
LE SOLEIL
ABONNEMENT 647-3333
 Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362
 Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30
 Samedi et dimanche: 8h à 12h

Qui vous offre un spécial rangement un jour de déménagement?

IKEA,
évidemment!

89 \$

MEUBLE AUDIO/VIDÉO
 Prix « spécial rangement »
 sur un lot de 300 unités.



Aggloméré revêtu décor blanc dos en panneau de fibre, 1 étagère fixe de 69 cm et 4 étagères réglables. Prof. 38 cm, larg. 124 cm, haut. 107 cm. Limite de 2 par client jusqu'à l'épuisement de la marchandise.

500 Jardinières de géraniums gratuites!

Avec le rangement, on pense aussi décoration. Nous avons 500 jardinières de géraniums à offrir gratuitement à nos clients. Limite d'une par client jusqu'à épuisement de la marchandise.

PREMIERS RENDUS, PREMIERS SERVIS. FAITES VITE!



Le bon sens à la suédoise

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVEL
Directeur de l'information:
DENIS ANGERSVice président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON

Harmoniser la taxation

Non satisfait de vouloir occuper un champ de taxation traditionnellement de compétence provinciale, c'est de façon insidieuse que le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, imposera sa taxe de 9 % sur les produits et services. « Courageux », il en annoncera les détails techniques au milieu des vacances.

En effet, contrairement aux multiples promesses du ministre, la nouvelle taxe nationale qui entrera en vigueur dès 1991 pourra être incluse dans le prix des biens et services. M. Wilson avait toujours vanté l'équité et la transparence de son projet par rapport à l'obscurité de la taxe actuelle de 13,5 % sur les biens manufacturés.

Une taxe cachée accommoderait mieux les gouvernements: au fédéral en camouflant sa décision et aux provinciaux en leur permettant d'augmenter leur propre taxe de vente de 1 % simplement en prélevant leur dû après Ottawa; aussi pour éviter de taxer ouvertement jusqu'à 20 % les couchers et les repas des visiteurs.

Un programme de remboursement pour les touristes ne combattrait pas seul la chute prévue de \$1 milliard des revenus touristiques. C'est trop souvent une source de frustration pour les voyageurs dans l'un ou l'autre des 48 pays dotés d'une TVA qui offrent cette ristourne.

La nouvelle taxe permettra d'élargir l'assiette fiscale d'Ottawa. Elle touchera presque tous les biens de consommation et les services, de la paire de chaussettes aux funérailles; elle rapportera autour de \$25 milliards par an, dont \$11 milliards d'argent neuf (à cause de l'abolition de la taxe actuelle sur les produits manufacturés). De quoi éponger une bonne partie du déficit.

Peu de Canadiens s'attendaient à une taxe neutre. On peut convenir aussi assez facilement qu'une taxe genre TVA partage plus objectivement le fardeau entre tous les consommateurs en touchant autant les produits importés que ceux fabriqués au pays. M. Wilson aurait dû le comprendre et jouer franc-jeu.

L'administration à la petite semaine des conservateurs a conduit le pays au bord de la ruine. L'intervention du Fonds monétaire international l'a confirmé. Le gouvernement se prépare donc à poser un geste aux retombées positives à long terme sur ses finances, mais également aux conséquences négatives à court terme.

On parle alors de hausse de l'inflation, des taux d'intérêt et du déficit; de perte d'emplois et de pouvoir d'achat des consommateurs; d'acheteurs et de ménages à faibles revenus pénalisés. Les prévisions pessimistes, comme celles optimistes, viennent d'organismes sérieux comme la Conférence Board du Canada, le comité des Communes sur les finances et l'Association des consommateurs du Canada. M. Wilson ne peut les ignorer.

La nouvelle taxe poussera assurément l'inflation à la hausse et les travailleurs tenteront légitimement de rattraper leur pouvoir d'achat perdu. Les taux d'intérêt, que le gouvernement de la Banque du Canada veut conserver élevés, risquent de grimper encore plus; or, le déficit fédéral grossit de \$1,3 milliard pour chaque point de plus du loyer de l'argent. Qu'entend faire M. Wilson?

La taxe nationale surchargera les personnes démunies lors d'achat de biens nécessaires comme les vêtements ou les médicaments non prescrits. Un crédit de taxe remboursable doit corriger cette distorsion. Les consommateurs craignent aussi que les fabricants empochent le rabais de 13,5 à 9 % de la taxe sur les produits manufacturés ici. M. Wilson les protégera-t-il?

Gouvernements provinciaux et partis d'opposition ont fait leur baroud d'honneur. Cherchons maintenant la meilleure façon de tirer parti de la réforme d'une méthode de taxation surannée depuis longtemps.

VIANNEY DUCHESNE

PHÉNOMÈNE DE REJET



Peu d'avenir pour les indépendances monétaires

par

Bernard
LANDRY
collaboration
spéciale

Le privilège d'émettre diverses formes de monnaie, si étroitement lié, en apparence, à l'autorité de l'Etat et, partant, à la souveraineté nationale, n'a pas toujours été aussi public et étatique que maintenant. La Banque de France fut fondée par Napoléon en 1800; elle détient le privilège de l'émission des billets depuis 1803 et elle ne fut nationalisée qu'en 1945. La Banque du Canada fut créée en 1935 et nationalisée en 1938. Ainsi la monnaie et les billets de banque en particulier furent, jusqu'à naguère, de création largement privée, généralement surveillée par la puissance publique mais sans en être l'apanage inaliénable.

Il ne fait évidemment plus de doute aujourd'hui que la gestion monétaire est affaire de bien commun et qu'elle doit relever d'un niveau ou l'autre d'autorité publique. Ce qui n'a jamais été totalement évi-

dent, et qui maintenant ne l'est plus du tout, c'est que l'Etat national soit le seul gestionnaire possible d'une monnaie, qui serait elle-même limitée à un seul pays.

En théorie, ces choses sont connues depuis longtemps. Même en pratique, depuis 1922, l'Union économique belgo-luxembourgeoise, entre autres exemples, indiquait les voies de l'avenir. L'ère post-coloniale donna aussi des exemples concrets de gestion monétaire supranationale. En d'autres termes, on sait depuis assez longtemps, au plan des idées comme sur le terrain, que monnaie et souveraineté nationale ne sont pas indissociables. On le savait déjà, soit dit en passant, dans le Québec référendaire, quand ceux qui raillaient grossièrement le projet de monnaie commune proposée prenaient sciemment des libertés avec la vérité.

Aujourd'hui ce ne sont plus seulement quelques petits pays qui parlent de monnaie commune ou d'anciennes colonies ou des provinces qui voudraient cesser de l'être. Douze pays d'Europe de l'Ouest, dont certains parmi les plus avancés du monde, sont à mettre en place un processus

quasi inéluctable d'intégration monétaire que rien, même les renâclements britanniques, ne pourra vraisemblablement arrêter.

Il existe déjà une sorte de monnaie commune européenne depuis 1979: l'Écu, qui est en réalité une unité de compte basée sur la valeur moyenne pondérée des monnaies européennes. C'est un « panier » de monnaies, comme on dit. Depuis la même époque, le fameux « serpent » fait varier suivant des courbes parallèles et reptiliennes les devises du Système monétaire européen. Les gouvernements, les banques, diverses entreprises et même des particuliers mènent déjà des affaires en Écus. Jusqu'à l'Angleterre de madame Thatcher qui émet des bons du trésor en Écus depuis l'été de 1988!

À Madrid la semaine dernière, les pays de la Communauté ont établi l'échéancier de rien de moins que de l'établissement d'une monnaie supranationale et d'une banque centrale pour la gérer. Cela devrait aller jusqu'à l'« impensable » effacement des devises nationales si lourdement chargées au plan symbolique. Périmé le « restant des écus »: seul l'Écu restera. Il y

a possibilité, il est vrai, pour un pays ou l'autre de sauter du train en marche. C'est très improbable en fait, à cause de la vitesse.

Il est clair qu'avec les marchés communs, les zones de libre-échange, les actions concertées de l'Accord général et du Fonds monétaire international, la gestion de la monnaie sera de moins en moins nationale. Ce que les Européens ont commencé à faire sur leur continent, le Fonds monétaire l'a déjà amorcé sur le plan mondial avec cet embryon de monnaie internationale affublé, hélas, du nom invendable de Droit de tirage spécial.

Rien n'est surprenant dans tout cela. Quand on commerce librement avec l'étranger et qu'on y prête et emprunte beaucoup, la souveraineté monétaire devient une occasion prochaine de manipulations odieuses. Dévaluer de façon intempestive constitue un geste patent de concurrence déloyale. L'action de réévaluer malicieusement pour un gros prêteur équivalait à voler les débiteurs.

Pour toutes ces raisons, les indépendances monétaires ont peu d'avenir dans une économie qui se mondialise.

Votre Opinion

Table rase inutile

(Lettre à la maîtresse Andrée Boucher)

Pourquoi vouloir à tout prix faire « déguerpir » les résidents de la plage Jacques-Cartier? Pourquoi vouloir « vider les lieux » incessamment? Est-ce que toutes les municipalités engagées dans le projet « retour au fleuve et pistes cyclables » mettront dehors tous ces gens qui, comme ceux de la plage Jacques-Cartier, ont une propriété près de ces lieux?

Pourquoi faire partir ces fidèles (résidents permanents estivaux ou propriétaires de Sainte-Foy ayant une résidence secondaire et payant leurs taxes à Sainte-Foy) qui ont rendu la plage agréable à circuler par l'entretien de leur propriété et leur présence sécuritaire dans cet endroit assez isolé?

Il y a suffisamment d'espace pour y laisser vivre ces résidents et en même temps aménager des lieux récréatifs surtout qu'un immense terrain vacant est largement suffisant pour construire bâtiments et stationnements.

Pourquoi faire payer inutilement des millions à tous les résidents de Sainte-Foy? Tout peut se faire sans le renvoi des résidents actuels! Ce genre d'erreur s'est maintes fois avérée inutile.

Pourquoi continuer? Avez-vous songé au vandalisme? Avez-

vous pensé à la sécurité des futurs utilisateurs de cet espace retiré? Les marées et les vents rendent pratiquement impossible la pratique du canotage, du pédalo en été, du ski de fond et de la raquette en hiver.

La rigidité, voire la dictature, ne remplacera jamais le bon sens, l'écoute des citoyens, l'harmonie entre les élus et les électeurs.

Claudette Desrosiers
Sainte-Foy

Pension des aînés

L'autre jour je recevais la formule à remplir pour recevoir la pension de vieillesse. J'ai sursauté non parce que je n'accepte pas de vieillir. Je trouve le terme « vieillot ».

Je pensais à l'expression de « pension du troisième âge ». J'en ai parlé à ma belle-soeur qui m'a suggéré la « pension des aînés », ce qui est encore beaucoup mieux. Pourquoi pas?

Monique Couture
Ste-Foy

Laissez-moi vivre

L'apprentissage de la vie passe parfois par des périodes difficiles. « Il faut mourir pour revivre » nous dit-on en ces instants-là. Et de ceux qui partagent ces moments, nous disons qu'ils sont nos amis et amis.

Une amie à nous, cherchant à exprimer son angoisse, nous appelle à son secours. « Je me sens mourir » dit-elle, « je crains de ne plus pouvoir réprimer mon instinct de conservation et cela risque de troubler notre environnement à tous ».

« Quand j'ai faim, on me nourrit d'artifices dégradants, tarissant ainsi la source d'où je tire mon énergie. Quand j'ai soif, on me soûle de boissons farcies de drogues qui me rendent malade. Quand je suis malade, on ne soigne que mes symptômes et on le fait au moyen de substances qui détruisent mon immunité naturelle. »

« Quand j'ai froid, on me réchauffe jusqu'à me brûler de ce grand feu dont on me contrôle plus l'intensité, parce qu'on en a détruit les filtres naturels. Quand malgré tout je réussis à produire pour le plus grand bénéfice de tous, on diagnostique une déficience de rendement. Si j'ose prendre un peu de repos pour refaire mes forces, on va jusqu'à m'accuser de stérilité. »

« Pourtant quand je tremble, les hommes paniquent de frayeur devant ma détresse. Quand je crache le trop-plein de mon intoxication, ils s'enfuient horrifiés devant mon incompréhensible insubordination. Mais en vertu de quel droit ces hommes se permettent-ils de ruiner ainsi ma vie? »

« Ne se souviennent-ils pas que mon destin, comme le leur, est lié aux grandes lois de la nature? Auraient-ils oublié que pour entretenir la vie, ils ont besoin tout comme moi, d'eau et d'air purs, d'espace et de nourriture saine, de travail et de repos, de bon sens et d'altruisme, etc.?»

« Si vous les hommes vous voulez mourir, c'est bien votre affaire. Moi, j'ai le monde à nourrir, l'amour à partager et la jeunesse à instruire. Alors je vous en prie, laissez-moi la vie. »

Votre Mère la Terre et deux de ses amis.

Guy Labrecque
Carole Ouellet
St-Basile-de-Portneuf

Réception décevante

(Lettre au directeur des banquets et congrès du Château Frontenac, M. Rock Gauthier)

Le Comité des relations publiques de la Corporation des infirmières et infirmiers de la région de Québec (Rive-Nord), tient à vous faire part des commentaires reçus concernant la Journée internationale de l'infirmière, tenue le 12 mai dernier au salon « Bellevue ».

En ce qui concerne le brunch nous avons reçu beaucoup d'éloges malgré quelques écarts de service.

Par contre, le « 5 à 7 » a été

très critiqué; un manque évident d'organisation dans la distribution des zakouskis a fait que plusieurs personnes n'ont absolument rien dégusté. Cette année encore, nous avons dû rajouter des plateaux de façon substantielle pour essayer, en vain, de combler cette lacune. Vous vous souviendrez sans doute que lors de la signature du contrat, nous avions prévu cette situation désagréable déjà vécue l'an dernier.

De plus, certaines se sont également plaintes de propos déplacés venant de votre personnel ce soir-là, alors que d'autres se sont vu refuser une simple tasse de café. Et nous ne parlerons pas des problèmes techniques que nous avons connus. Trouvez-vous tout cela à la hauteur de votre réputation?

C'est avec regret, qu'après deux années consécutives d'insatisfaction, nous nous voyons dans l'obligation de ne plus renouveler ce type de contrat avec le Château Frontenac.

Nicole St-Pierre, présidente
Comité des relations publiques
C.I.R.Q. (Rive-Nord)

Allô, ici le robot!

Un article du SOLEIL décrivait récemment les prodiges de l'appel téléphonique capable de placer dans une journée autant d'appels que cinq ou six opérateurs humains réunis (...)

Je suis passionné par les innovations dans la technologie d'information et dans le domaine de la communication. Cependant, je pense que la personne a priorité sur la machine et qu'elle peut décider de porter ou non attention à une information donnée.

Elle a le droit d'ignorer une publicité imprimée ou télévisée. A une époque où les machines font les appels, elle ne sait pas, quand sonne le téléphone, si c'est une machine qui est à l'autre bout ou une personne. Elle peut devenir si fâchée de se faire déranger par ces appels qu'elle décroche son téléphone, se privant ainsi de ses appels personnels.

Il y a d'autres mesures, moins draconiennes que celle de décrocher, qu'on pourrait prendre contre cet usage abusif de nos téléphones. On pourrait obliger l'opérateur de ces machines odieuses à tenir compte d'une liste maintenue par une autorité centrale comme Bell ou le CRTIC.

Cette liste contiendrait les numéros de téléphone des abonnés ayant indiqué qu'ils ne veulent pas se faire agresser par ces machines. On pourrait aussi, si on est dérangé par un appel, faire en sorte que l'organisation responsable soit, elle aussi, dérangée à son tour. Vous n'avez qu'à laisser votre imagination vous guider.

Christopher Moogk
Québec

L'ÉCONOMIE



André Bérard, à gauche, remplace Michel Bélanger, à droite, à la direction de la Banque Nationale du Canada. M. Bélanger demeure président du conseil d'administration.

Après 13 années à la direction Michel Bélanger laisse la BN avec sérénité

MONTRÉAL (PC) — Après avoir fait de la Banque Nationale un des six plus importants joueurs dans le milieu bancaire canadien, Michel Bélanger a quitté ses fonctions de président et de chef de la direction, la semaine dernière. Arrivé en 1976, il tire sa révérence en respectant sa promesse : partir avec l'âge de 60 ans.

« Je ne voulais pas demeurer à la direction de la Banque comme un monument », a-t-il confié dans une entrevue.

Il demeure néanmoins président du conseil.

M. Bélanger, qui a déjà été sous-ministre des Finances sous le gouvernement Lesage, estime être en mesure de jouer d'une « retraite privilégiée ».

Il continuera de siéger au conseil d'administration de huit entreprises, dont la Banque Nationale.

« Des retraités comme moi, il y en a peu. Je ne tombe pas dans la grande noirceur », souligne-t-il.

Mais il ne veut pas qu'on interprète les raisons qui l'ont amené à partir.

« Ça n'a rien à voir avec une quelconque raison de santé ou quoi que ce soit d'autre. Il y a des limites à demeurer toujours au même poste. Il y en a d'autres qui poussent dans l'entreprise », précise M. Bélanger.

Son bureau sera occupé par son successeur, André Bérard, perçu comme un « homme de la banque », qui a occupé toutes les fonctions à la Banque Nationale pour atteindre le plus haut poste de direction.

Michel Bélanger n'est pas du genre à tracer des bilans exhaustifs sur ses réalisations. Il a toutefois l'impression d'avoir pris une part active dans l'évolution de la banque.

En avril 1976, lorsqu'il a ac-

cepté de relever le défi, il était aux commandes de la défunte Banque Provinciale, dont l'actif s'élevait à \$3 milliards.

Les nombreuses fusions et acquisitions ont modifié le profil de cette banque qui est devenue la Banque Nationale du Canada, avec un actif qui atteint maintenant \$32 milliards.

Sur Bay Street à Toronto, on considère maintenant la Banque Nationale comme un membre du « Big 6 », réunissant les plus importantes banques canadiennes.

« Quand je suis arrivé, dit M. Bélanger, j'ai eu la chance de pouvoir faire du développement. C'était une banque en excellente santé, avec du personnel qualifié et capable de trouver des idées diversifiées ».

Il reconnaît « avoir pris les bouchées doubles » pour permettre à cette banque de grandir au fil des acquisitions.

« Mais je n'ai rien inventé. J'ai plutôt fait bouger les choses, nous sommes beaucoup plus diversifiés. Nous avons une présence dans tous les services. Les possibilités d'expansion sont encore importantes. Je dis aux autres : amusez-vous. Ça ne fait que commencer ».

Cet administrateur versé dans les dossiers économiques dit partir la tête tranquille et parce qu'il a préparé sa succession.

« Si les choses n'avaient pas été en ordre, je n'aurais pas pris cette décision », ajoute-t-il.

André Bérard lui succède

MONTRÉAL (PC) — La Banque Nationale a annoncé la nomination de M. André Bérard au poste de président et chef de la direction.

Il succède à M. Michel Bélanger, qui était président du conseil et chef de la direction depuis le 1er novembre 1979.

Banquier de carrière, M. Bérard a d'abord occupé diverses fonctions au sein du réseau de succursales de la banque. Il a successivement été comptable, directeur adjoint et directeur de succursale avant de passer à la division des Crédits interna-

tionaux dont il devient premier vice-président et directeur général en 1980.

En 1981, il devient premier vice-président et directeur général de la division Crédits et un an plus tard il est nommé vice-président exécutif Comptes nationaux.

Depuis juillet 1984, il était premier vice-président exécutif, Affaires bancaires.

Approbation de la fusion Molson-O'Keefe

Une marque de bière pourrait disparaître du marché québécois

TORONTO (PC) — Les brasseries O'Keefe et Molson pourraient bien devoir ajouter certaines clauses à leur entente de fusion, afin que celle-ci soit approuvée par le Bureau de la politique de concurrence, estiment des analystes de l'industrie de la bière.

Il est possible que le Bureau de la politique de concurrence se prononce dès cette semaine sur la fusion que les brasseries ont annoncée en janvier, a déclaré vendredi la porte-parole Linda Bergeron.

Les analystes s'attendent à ce que le Bureau entérine la fusion, mais qu'il exige qu'on y apporte certains amendements.

Le Bureau s'inquiète notamment de l'éventualité que le marché du Québec soit dominé par la nouvelle compagnie. La fusion fera en sorte qu'elle détiendra 63 % du marché au Québec, contre 37 % pour la compagnie Labatt, a affirmé M. Ian Osler, ana-

lyste pour la firme Prudential-Bache Securities du Canada.

« Une des exigences pourraient être que la compagnie issue de la fusion abandonne une marque de bière au Québec », a dit M. Osler.

Il a ajouté que cette marque serait probablement choisie parmi les plus populaires, telles la Old Vienna, la O'Keefe, la Molson Export, la Brador ou la Laurentide, ces deux dernières étant très en vogue dans cette région.

Un autre analyste, M. Neil Wickham, de Canarim Investment, croit que le Bureau de la politique de concurrence pourrait être fort préoccupé par les pertes

d'emplois qu'entraînera la fusion.

Les compagnie Molson et Carling affirment que les mises à pied et les fermetures d'usines sont essentielles afin que leur entreprise demeure concurrentielle face aux brasseries étrangères.

Elles précisent que les 1,400 emplois seront éliminés au cours des trois prochaines années — plus de la moitié l'étant par une politique d'attrition —, pendant que sept de leurs 16 usines seront fermées.

« Le Bureau de la concurrence pourrait de plus exiger qu'au moins une usine demeure ouverte dans chacune des provinces, pendant au moins cinq ans », selon M. Wickham.

« Ils pourraient aussi dire : 'Il vous sera dorénavant interdit d'acheter une autre brasserie canadienne' ».

M. Charles Fremes, vice-président aux relations publiques de la Brasserie Molson du Canada Ltée, à Toronto, a déclaré que la compagnie « n'avait aucune idée » des conditions que le bureau fédéral s'approprierait à imposer.

« Nous n'avons risqué aucune prédiction à ce sujet », a-t-il commenté vendredi. « Nous ne faisons qu'attendre la décision ».

Si l'entente est approuvée, la compagnie issue de la fusion (Molson Breweries), détiendra 54 % du marché canadien, contre 42 % pour Labatt.

M. Wickham a assuré que la compétition sera féroce malgré la fusion, parce que les marques de bière américaines se vendent parfois jusqu'à \$2 de moins pour un carton de six.

Vente de Normick Perron à MacLaren

Tembec renonce à son projet de création d'un autre complexe industriel en Abitibi

EN UN CLIN D'OEIL

■ Carnets de commandes occupés

WASHINGTON (AFP) — Les commandes passées aux industries américaines ont reculé de 2.5 % en mai après une hausse de 3 % en avril (chiffre révisé), a annoncé le département du Commerce. Le recul noté en mai, le plus important depuis juillet 1988 (-3.6 %), est supérieur aux prévisions des analystes qui prévoyaient généralement une baisse comprise entre 2 et 2.3 %. Le département du Commerce a révisé sa précédente estimation pour avril qui faisait état d'une hausse de 2.7 % des commandes industrielles.

■ Fermeture estivale chez Ford

TORONTO (PC) — Ford Canada a ajouté deux semaines à la fermeture d'été normale à son usine d'Oakville qui construit les Tempo-Topaz, en raison du ralentissement des ventes de voitures aux États-Unis. L'usine d'Oakville produit 976 voitures par jour dont 75 à 80 % sont exportées aux États-Unis.

■ Noverco fait des achats

MONTRÉAL (PC) — Noverco inc. annonce qu'elle a acquis au cours des derniers jours 1.05 million actions ordinaires de Sceptre Resources Limited. Elle fait passer ainsi sa participation dans cette compagnie à 12.8 %. Noverco détient également des débetures de Sceptre convertibles en 3,125,000 actions ordinaires.

■ L'économie canadienne à la hausse

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne a crû de 0.5 % en avril après une contraction de 0.3 % le mois précédent, rapportait Statistique Canada vendredi. Le recul enregistré en mars est le premier depuis octobre 1986. La valeur totale de la production de biens et services, en données corrigées de l'inflation et des variations saisonnières, a atteint \$405.2 milliards en avril contre \$403.1 milliards en mars. Des gains notables dans les industries de fabrication et les mines ont contribué au soutien de l'économie, signale le bureau fédéral de la statistique.

■ Fermeture des marchés boursiers

Au Canada les marchés financiers, les banques et bureaux de la fonction publique seront fermés aujourd'hui, à l'occasion de la fête nationale canadienne. Aux États-Unis, les marchés financiers, les banques et bureaux gouvernementaux seront fermés demain, fête de l'Indépendance.

TEMISKAMING — L'exercice la semaine dernière de son droit de préemption sur Normick Perron par la compagnie James MacLaren vient tuer dans l'oeuf un ambitieux projet de développement de Tembec qui voulait ni plus ni moins reproduire dans le nord de l'Abitibi le complexe industriel érigé depuis 15 ans à Temiskaming.

par CAMILLE BEAULIEU de la Presse canadienne

« Normick Perron représentait une opportunité unique pour nous... Une acquisition qui aurait permis notre diversification, et nous aurait valu le leadership industriel en Abitibi-Témiscamingue », a déclaré, fort déçu, à la Presse Canadienne, le président de Tembec, M. Frank Dottori.

Tembec écoule à l'heure actuelle 250,000 tonnes de pâtes par année sur les marchés internationaux, a expliqué M. Dottori.

On se prépare à installer une deuxième machine à papier à Temcell, doubler la production, ce qui va nécessiter en région la transformation de 200,000 tonnes de pâtes supplémentaires par année.

D'où le besoin d'une nouvelle usine, dans le nord de l'Abitibi, de préférence à Val d'Or, d'une capacité de 200,000 tonnes par an, à partir de feuillus et d'un peu de résineux.

« Nous voulions nous installer dans le nord et créer un centre de production similaire à celui de Temiskaming », a ajouté M. Dottori, qui, amer, a conclu : « Peut-être maintenant que MacLaren va réaliser notre projet... ils vont en tous cas subir des pressions en ce sens ».

Tant MacLaren que Tembec transformaient une part importan-

te des 600,000 tonnes annuelles des copeaux de Normick Perron.

« On n'a pas encore discuté la chose avec MacLaren, a précisé M. Dottori, mais je crois qu'ils vont respecter le contrat de Normick Perron ».

Un hic cependant, c'est que le contrat actuel entre Tembec et Normick Perron est caduc. Il venait à échéance l'an dernier.

L'annonce, par les frères Perron de leur intention de vendre, début 1989, a expliqué le président de Tembec, a empêché le renouvellement.

Tembec possède pour l'instant des stocks de 100,000 tonnes de copeaux, ce qui permet de voir venir.

De plus, elle a reçu du gouvernement du Québec des garanties annuelles d'approvisionnement équivalant à 300,000 tonnes de copeaux, en vertu d'un arrêté en conseil adopté en 1973, valable pour dix ans, et reconduit pour une autre décennie en 1983.

La nouvelle Loi sur les forêts, la loi 150, a évidemment abrogé cette garantie. De reconnaître Dottori, il reste toutefois que le ministre Albert Côté aurait fourni sa garantie morale de maintenir les approvisionnements de Tembec.

« Sinon il faudra aller voir du côté ontarien ». La compagnie témiscamiennne n'a pas attendu l'annonce de la semaine dernière pour assurer ses arrières.



Pour cette année encore, l'Opéra de Québec peut compter sur le support et l'aide financière de la Fondation de l'Opéra de Québec. La Fondation, mise sur pied en 1983 dans le but d'amasser des fonds afin de soutenir la cause de l'art lyrique à Québec, les jeunes chanteurs et chanteuses prometteur(euse)s ainsi que les organismes qui diffusent cet art, accordé son appui à l'Opéra de Québec depuis sa création en 1985.

On voit ici le président de la Fondation, monsieur Jean-Paul Cloutier, qui remet un chèque de 50,000\$ représentant sa subvention annuelle, à monsieur Séverin Lachapelle, le vice-président de l'Opéra de Québec.

gracieuseté

LE SOLEIL

LE PORTEFEUILLE RÉA

Compagnie	Deduction	Prix à l'émission	Haut / Bas 52 dernières semaines	Cours actuel	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1989					
ACSI-BIOREX (a,b)	100%	-	\$0.31	\$0.13	\$0.17
UNITED WESTBURNE	50%	\$13.75	\$13.63	\$13.13	\$13.13
ÉMISSIONS 1988					
AIR CANADA	50%	\$8.00	\$13.63	\$7.00	\$12.38
AVCORP (IND.) (c)	75%	\$4.00	\$4.75	\$1.00	\$1.03
BCE MOBILE	50%	\$10.00	\$39.00	\$16.00	\$32.75
CABANO EXPEDITEX (c)	75%	\$4.00	\$2.55	\$0.85	\$1.27
HEROUX	100%	\$9.00	\$10.00	\$6.13	\$6.63
PAUL MARTIN	100%	\$2.25	\$3.00	\$1.20	\$1.30
SANI MOBILE A (c)	100%	\$2.00	\$1.40	\$0.85	\$1.34
SANI MOBILE bon (c)	100%	-	\$0.07	\$0.02	\$0.02
TRUSTCO DESJARDINS(de)	50%	-	\$4.25	\$2.50	\$4.15
T.C.G. (GROUPE) (c)	75%	\$4.75	\$5.13	\$2.70	\$4.80
ÉMISSIONS 1987					
AMISK A	125%	\$1.00	\$0.20	\$0.10	\$0.12
AUNORE (RESS.)	100%	\$1.75	\$0.85	\$0.15	\$0.15
AUNORE (RESS.) bon	100%	-	\$0.12	\$0.01	\$0.01
BASTIEN	100%	\$4.00	\$1.40	\$0.35	\$0.35
BOCENOR BF (GROUPE)	100%	\$4.00	\$3.00	\$1.50	\$2.30
BOMEM	100%	\$3.25	\$2.75	\$0.80	\$1.00
COVER (IND.) bon	100%	\$3.00	\$3.00	\$2.00	\$2.00
DERAGON LANGLOIS	100%	-	\$0.55	\$0.03	\$0.03
DIABRASIVE INTERN.	75%	\$3.75	\$1.85	\$0.85	\$1.25
DOREL (INDUSTRIES)	100%	\$5.00	\$3.95	\$2.00	\$3.45
DUMAGAMI (MINES)	100%	\$16.00	\$15.00	\$9.38	\$13.63
DUMAGAMI (MINES) bon	100%	-	\$2.85	\$1.90	\$2.15
FORATEK INTERN.	100%	\$2.50	\$0.95	\$0.60	\$0.60
FORESBEC A	100%	\$3.25	\$2.05	\$0.80	\$0.90
GOLDEX MINES	100%	\$6.63	\$3.15	\$0.75	\$1.80
GOYETTE (GROUPE)	100%	\$2.91	\$2.30	\$0.70	\$1.00

Compagnie	Deduction	Prix à l'émission	Haut / Bas 52 dernières semaines	Cours actuel	C/B 12 derniers mois
GOYETTE (GROUPE) bon					
GROUPE EQ. DENIS B	75%	\$4.50	\$2.50	\$1.75	\$2.31
GUARDIAN TRUSTCO	50%	\$5.63	\$3.35	\$1.75	\$2.10
HARRICANA (GROUPE) A	75%	\$4.00	\$3.80	\$2.90	\$3.00
IGLOO VIKSKI	100%	\$2.00	\$0.90	\$0.60	\$0.70
LASSONDE IND. A	50%	\$6.75	\$3.70	\$2.50	\$3.65
LASSONDE IND. bon	50%	-	\$0.15	\$0.03	\$0.03
LAVALIN IND.	50%	\$10.00	\$3.55	\$2.65	\$2.65
LESSARD BEAUCAGE	100%	\$2.75	\$2.10	\$1.10	\$1.90
MAAX	100%	\$2.50	\$1.18	\$0.60	\$1.05
MABAIE	100%	\$6.00	\$3.25	\$1.36	\$3.10
MACYRO (GROUPE)	100%	\$5.00	\$3.25	\$0.85	\$0.88
MEMOTEC DATA (f)	75%	\$15.63	\$14.88	\$9.63	\$9.75
METAL DEPLOYE A	75%	\$4.50	\$2.40	\$1.40	\$1.75
METAL DEPLOYE bon	75%	-	\$0.15	\$0.01	\$0.03
MUSCOCHO (EXPLOR.)	100%	\$3.70	\$4.25	\$2.25	\$2.25
PREMIER CDN A	75%	\$7.00	\$6.13	\$3.50	\$3.50
ROCTEST	100%	\$2.50	\$1.50	\$0.90	\$1.10
SANI-GESTION	100%	\$2.25	\$1.85	\$1.00	\$1.05
SANI-GESTION bon	100%	-	\$0.13	\$0.01	\$0.02
SOPICORP (GROUPE)	100%	\$4.00	\$1.80	\$0.10	\$0.12
SUNNER SPORTS	100%	\$5.00	\$3.00	\$1.80	\$2.25
SYSTEM	75%	\$2.00	\$1.25	\$0.30	\$0.34
TALURIUS CHAUSSURES A	100%	\$7.00	\$3.20	\$0.40	\$0.60
TECRAD	100%	\$3.00	\$2.70	\$0.65	\$0.70
TOLGECO (GROUPE)	100%	\$4.00	\$2.39	\$1.50	\$1.72
TRANSAT A.T.	100%	\$3.00	\$2.35	\$1.50	\$1.50
UAP A	50%	\$16.00	\$16.63	\$13.00	\$15.75
VAN HOUTTE A. L.	75%	\$5.00	\$4.25	\$3.10	\$3.75
VAN HOUTTE bon	75%	-	\$0.50	\$0.10	\$0.11

Ce tableau nous est fourni hebdomadairement par Tassé le Journal. Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le nombre de bénéficiaires quadruplera

Plus de \$100 milliards pour la Régie des rentes en 2035

En l'an 2035, les Québécois devront payer plus de \$100 milliards courants à la Régie des rentes du Québec (RRQ) — ce qui équivaut à \$14 milliards en dollars de 1989 — pour couvrir les dépenses d'une seule année du régime dont bénéficieront alors près de deux millions de retraités.

par MICHEL VENNE
de la Presse canadienne

En 1989, en comparaison, les Québécois n'auront eu à verser que \$2.1 milliards en cotisations à la Régie.

Ces données sont tirées de la plus récente analyse actuarielle du Régime des rentes du Québec, déposée fin juin à l'Assemblée nationale.

Selon cette étude, le taux de cotisation à la RRQ devra avoir atteint dans 45 ans 13.2 % de la masse salariale (il est actuellement de 4.2 %) pour éviter l'épuisement de la réserve de notre régime public de retraite.

Le nombre de bénéficiaires d'une rente de retraite aura presque quadruplé d'ici là, passant de 524,000 en 1989 à 1,979,000 en 2035. Les rentes de retraite représenteront alors 79 % des sorties de fonds de la régie, le reste allant aux rentes de conjoint survivant, d'orphelin ou d'invalidité et en frais d'administration.

En 2035, d'après l'étude, pour chaque Québécois âgé de 65 ans ou plus, il n'en restera plus que deux en âge de travailler (20 à 64 ans) et donc de cotiser à la Régie des rentes. Ce rapport s'établit à une personne pour six en 1989.

Les prestations versées par la Régie représenteront cette année-là 4.5 % du produit intérieur brut du Québec, contre 2 % aujourd'hui.

Augmenter le taux de cotisation

L'analyse actuarielle, datée du 31 décembre 1988, avait été commandée pour éclairer les élus qui devront fixer par une loi le taux de cotisation applicable à partir de 1992. La loi actuelle prévoit une augmentation graduelle du taux de cotisation de 0.2 % par an pour atteindre 4.6 % en 1991.

Selon l'étude, le gouvernement

Plus de femmes que d'hommes recevront une rente en 2014

(PC) — Dans 25 ans, plus de femmes que d'hommes bénéficieront d'une rente de retraite versée par la Régie des rentes du Québec, contrairement à ce que l'on observe aujourd'hui, ce qui traduit bien l'accroissement du nombre de femmes sur le marché du travail.

En 1989, 319,000 hommes reçoivent une rente de retraite contre 205,000 femmes. En 2015, le nombre de bénéficiaires masculins aura atteint 632,000 contre 660,000 du côté des femmes. Cette tendance, observée dans la plus récente analyse actuarielle du régime de rentes du Québec, devrait s'accroître avec les années.

Ceci s'explique, selon la Régie, par le fait que chaque année, de plus en plus de femmes deviennent bénéficiaires du régime et qu'elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes.

Actuellement, parmi les femmes qui atteignent l'âge de la retraite, seule une femme sur deux a droit à une rente de retraite. Dans 20 ans, la Régie prévoit que huit femmes sur dix y auront droit.

Le taux de participation des femmes au régime de rentes marquera aussi une progression sensible dans les prochaines années passant de 54 % en 1989 à 69 % en 2040, tandis que celui des hommes demeurera relativement stable à 78 %.

Un autre effet de la présence grandissante des femmes sur le marché du travail est l'accroissement du nombre de bénéficiaires masculins de la rente de conjoint survivant. Actuellement de 7 %, cette proportion augmentera progressivement pour atteindre 17 % en 2040.

devrait maintenir le même rythme d'augmentation du taux de cotisation après cette date s'il veut que le régime suffise à sa tâche au-delà de l'an 2000. Si le taux demeurerait gelé à 4.6 % après 1991, la réserve du régime serait épuisée dès 2005, selon l'analyse.

À la fin de 1989, la réserve atteindra \$14 milliards, soit 4.3 fois les sorties de fonds pour 1990. Si l'augmentation de 0.2 % du taux de cotisation est maintenue jusqu'en 2034, la réserve se stabiliserait à 1.3 fois les sorties de fonds.

Même si le taux de cotisation continue de grimper de la sorte, les prestations versées demeureront supérieures aux cotisations perçues au moins jusqu'en 2050.

La Régie devra continuer à recourir à une forte proportion de ses revenus de placement pour combler l'écart.

En 1989, 64 % des revenus de placement de l'organisme serviront à payer des prestations.

Ces prévisions ont été établies sur la base de projections démographiques selon lesquelles le taux de fécondité des Québécoises

se maintiendra à 1.4 enfant jusqu'en 1993 pour ensuite grimper et se stabiliser à 1.8 jusqu'en 2013 et à condition que le solde migratoire positif du Québec passe de 6,000 qu'il est en 1989 à 18,000 à compter de 1993.

L'hypothèse défendue par la Régie s'appuie sur des prévisions économiques selon lesquelles la rémunération moyenne augmentera de 1.5 % de plus que l'inflation à partir de 1992.

Ces projections sont valables bien sûr si le régime public de rentes n'est pas modifié. Actuellement, le régime est conçu pour qu'une personne qui prend sa retraite puisse compter sur un revenu de rente équivalent à 25 % du revenu qu'elle touchait durant sa vie active.

Nombreux sont ceux qui pensent que le régime devrait être plus généreux.

LE MARDI 4 JUILLET

LE MARDI 4 JUILLET, JOUR DES 65 ANS ET PLUS

UNE JOURNÉE SPECIALE

UN RABAIS DE 15% POUR LES 65 ANS ET PLUS!

PROFITEZ DE CE RABAIS SUR PRESQUE TOUS VOS ACHATS!

Vous n'avez qu'à apporter une pièce d'identité prouvant votre âge (carte de l'Age d'Or, permis de conduire, certificat de naissance, etc.) et vous bénéficierez d'un rabais additionnel de 15%, même sur la marchandise déjà soldée. Achats en magasin seulement. Détails et exceptions à votre magasin la Baie. Passez la journée à la Baie, elle vous est réservée!

PÂTE AU POULET 2 POUR LE PRIX D'UN

Venez déguster un succulent pâtre au poulet avec pommes de terre et légumes à la Chaumaine et obtenez-en un deuxième gratuit! Vous avez bien vu, 2 pâtes au poulet pour le prix d'un seul. Rien que pour nos clients de l'Age d'Or. Servi de 11 h à 14 h aux restaurants libre-service de la Baie. **4.50\$**

EXCEPTIONS:
Tabacs, restaurants, produits de beauté et fragrances, commandes spéciales, fourrures, Boutique Cruz, sacs à main Bree, articles Polo, gros électroménagers, fours à micro-ondes, chaînes stéréo, magnétoscopes, téléviseurs, aspirateurs et accessoires, humidificateurs, radios, radios portatifs, baladeurs, accessoires vidéo, accessoires audio, téléphones, répondeurs téléphoniques, caméras vidéo, radioreveils, lecteurs de disques laser, convertisseurs, chèques-cadeaux ainsi que la plupart des services à la clientèle: salons de coiffure, First Lady, studio de photo, réparation de montres et autres, Slick, Service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, Entreposage des fourrures, la Billetterie, le Fleuriste et l'emballage-cadeau.

CORRECTIONS

Dans notre circulaire "Dollar Étoile", distribué vers le samedi 1er juillet 1989, prix en vigueur du lundi 3 au samedi 9 juillet, veuillez noter ce qui suit:

En page 6, vous auriez dû lire:

— Porte-rallonge, prix rég.: 9.99\$

spécial: 8\$

— Rallonge 15 mètres, prix rég.: 15.99\$

spécial: 14\$

Nous nous excusons de ce contretemps auprès de notre clientèle.

Bonimart



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.

• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.

la **Baie**